

DEMAIN DANS LA PRESSE



Pâtes printanières

Tout le monde aime les pâtes. Robert Beauchemin vous propose demain des recettes presque infaillibles tellement elles sont simples. Elles suivent l'une des règles cardinales de la cuisine des pâtes : pas plus de trois ingrédients par plat, tous disponibles sur le marché au printemps.

À lire demain dans le cahier Actuel

AUJOURD'HUI SUR CYBERPRESSE



> Venez clavarder avec la comédienne et chanteuse Isabelle Blais à 12h30
cyberpresse.ca/clavardage

> Roland-Garros 2003 : tous les résultats à partir de 7h
cyberpresse.ca/rolandgarros

> Suivez en direct la conférence de presse de Patrick Roy à 14h
cyberpresse.ca

POUR NOUS JOINDRE

La Presse / cyberpresse.ca,
7, rue Saint-Jacques, Montréal (OC) H2Y 1K9

TÉLÉPHONE

RÉDACTION	
redaction@lapresse.ca	(514) 285-7070
ABONNEMENT	
	(514) 285-6911
abonnement@lapresse.ca	1-800-361-7453
PETITES ANNONCES	
petitesannonces@lapresse.ca	1-866-987-8363
DÉCÈS ET REMERCIEMENTS	
deces@lapresse.ca	(514) 285-6816

LOTERIES

LA QUOTIDIENNE > À trois chiffres : 1-5-9 > À quatre chiffres : 6-2-2-3

SUITES DE LA UNE

GARDERIES

Suite de la page A1

Le programme de garderie à 5 \$ représente par ailleurs une part importante des ponctions dans les dépenses que s'approprierait à faire le gouvernement libéral.

« Quand tu es pris pour avoir des compressions budgétaires majeures, le choix est limité », note le ministre Béchard en expliquant que le scénario définitif sera connu dans quelques semaines.

Les prémisses sur lesquelles son ministère travaille actuellement consistent à développer à moyen terme le nombre de places et de préserver le système de garderies à 5 \$, souligne le ministre.

« L'élément, dans les différents scénarios, est de regarder pour les familles qui gagnent plus cher, par souci d'équité. Est-ce que c'est normal que quelqu'un qui gagne 25 000 \$ paie 5 \$ et que quelqu'un qui en gagne 125 000 paie 5 \$ lui aussi ? Il y a peut-être des choses qui peuvent être faites là-dessus, mais toujours dans l'esprit de nous permettre de développer plus de places. »

Le Parti libéral promet d'ouvrir davantage la porte aux différents partenaires, incluant le secteur privé. Les représentants de l'Association des garderies privées du Québec (AGPQ) ont d'ailleurs rencontré des responsables du cabinet du ministre Béchard et de la ministre déléguée à la Famille, Carole Thériberge, hier.

« À l'heure actuelle, nous pensons que nous avons la solution idéale pour maintenir le programme de places à 5 \$ et continuer de développer des places tout en économisant. Le secteur privé est la solution », a lancé, enthousiaste, le président de l'AGPQ, Sylvain Lévesque, au terme de la réunion.

M. Lévesque soutient qu'avec le privé, le gouvernement pourrait faire des économies de 25 % puisqu'il n'aurait pas à payer pour les infrastructures et donnerait moins de subventions.

Le réseau des places à 5 \$ compte actuellement 167 000 places et, à terme, il en comptera 200 000. De ces quelque 32 000 places encore manquantes, l'AGPQ

affirme qu'elle pourrait en offrir de 15 000 à 20 000, ce qui représente des économies annuelles de 40 millions pour le gouvernement, estime le président. L'AGPQ a par ailleurs obtenu le feu vert hier pour 3000 places à 5 \$ dans des garderies déjà existantes, une demande qu'elle revendiquait depuis longtemps.

Développement sur la glace

Depuis qu'il a pris le pouvoir, le Parti libéral a mis sur la glace tous les nouveaux projets de développement de places dans les centres de la petite enfance (CPE), le temps de réévaluer les besoins et d'étudier les façons de réaliser des compressions budgétaires qui pourraient atteindre 300 millions au ministère de l'Emploi, la Solidarité sociale et la Famille.

Le ministère a stoppé tous les projets de CPE qui avaient été approuvés par l'ancien gouvernement péquiste, mais qui n'ont pas franchi l'étape de l'achat d'un terrain ou d'un immeuble. Ces projets représentaient environ 5000 places à 5 \$.

Chargé de projets pour les régions de Montréal, la Montérégie et les Laurentides, Xavier de Gaillande affirme qu'en moyenne, les CPE ont déboursé pour chaque projet quelque 30 000 \$ en travaux préliminaires, notamment pour la réalisation des plans et devis, les études de sols, les frais d'arpentage, de notaire ou pour les travaux du chargé de projet. Une part de ces frais est assumée par le Ministère, mais les principaux intéressés se demandent maintenant avec inquiétude qui payera la facture si les projets ne voient pas le jour.

« Le CPE reçoit 2,5 % comme enveloppe préliminaire d'une subvention gouvernementale allouée en fonction de ce qu'il va construire comme bâtisse. Pour une bâtisse de 80 places par exemple, ça peut coûter 700 000 ou 800 000 \$ et le CPE reçoit donc 2,5 % de ce montant au départ. Si le gouvernement abandonne certains projets, on se demande s'il va exiger des CPE qu'ils remboursent le 2,5 % versé », a expliqué M. de Gaillande.

Affaires municipales, s'était engagé à ce que le gouvernement renonce au tracé nord pour les huit kilomètres entre Sainte-Catherine et Candiac. Ce tracé avait été appuyé par la Commission du territoire agricole et présentait l'avantage de préserver les terres, contrairement au tracé sud, proposé par le BAPE.

Le tracé proposé au nord supposait qu'on traverse les villes de Candiac, Saint-Constant, Delson et Sainte-Catherine, une idée que désapprouvaient les 70 000 habitants de ces quatre municipalités.

Mais pour lui permettre de trancher sans problème entre les avis de la Commission de protection du territoire agricole et le BAPE, les fonctionnaires des Transports ont taillé leurs crayons. En passant à travers les villes et forçant ainsi la construction d'une autoroute en tranchée, le gouvernement aurait eu à éponger une facture bien plus lourde, soit un peu plus de 100 millions, indique-t-on à Québec.

Le projet total devait coûter 730 millions, selon les plus récentes es-

timations. Outre le tronçon controversé de huit kilomètres, un autre segment de 35 kilomètres, à quatre voies, est prévu entre Châteauguay, Vaudreuil et Dorion.

Au cabinet du ministre Marcoux, l'attachée de presse Isabelle Merizi soutient que rien n'a été décidé. Le ministre planche encore sur les scénarios proposés dans ce dossier comme dans d'autres et aucune annonce ne sera faite avant le budget du ministre Yves Séguin, en juin.

Jean-Maurice Forget, président de l'Association des constructeurs de route et de grands travaux, a relevé hier que Québec continuait de mettre un frein à des contrats de réfection du réseau routier valant des centaines de millions de dollars. Des problèmes surgiront rapidement, notamment pour les projets cofinancés avec Ottawa, si les fonds provinciaux ne suivent pas, a-t-il prévenu.

Une autre décision que devrait annoncer M. Marcoux dans les prochaines semaines visera l'Agence

métropolitaine de transports. Le ministre a reçu avec beaucoup d'intérêt les arguments de la Commission métropolitaine de Montréal (CMM) qui, dans une réunion privée, lui a demandé l'abolition pure et simple de l'AMT. Celle-ci, point de chute des taxes prélevées en surplus sur l'essence pour financer le transport en commun, disparaissait dans le programme électoral du Parti libéral du Québec. Pour mettre l'AMT en veilleuse, le gouvernement pourra se servir du rapport du « mandataire », Louis Bernard, qui préconisait que Québec partage les responsabilités actuelles de l'AMT entre la CMM et le ministère des Transports.

La CMM voulait s'assurer que le gouvernement irait de l'avant notamment dans le dossier de l'autoroute Notre-Dame. Ses représentants sont ressortis de la réunion plutôt rassurés, conscients que le projet, pour quelques années encore, ne signifie pas de lourdes ponctions dans les coffres gouvernementaux.

CHRÉTIEN

Suite de la page A1



Photo REUTERS

Jean Chrétien

que de certains députés partisans de son ancien ministre des Finances, Paul Martin, de le forcer à prendre sa retraite. Sans cette tentative de putsch, a affirmé Jean Chrétien, il serait aujourd'hui bien tranquille au bord de son lac près de Shawinigan à écrire ses mémoires et à jouer au golf.

Outre Athènes, où il participe au sommet annuel Canada-Union européenne aujourd'hui et demain, M. Chrétien se rend vendredi et samedi à Saint-Pétersbourg, à l'invitation du président russe Vladimir Poutine, pour assister en compagnie de plus d'une quarantaine de chefs d'État et de gouvernement aux célébrations du 300^e anniversaire de la fameuse Venise du Nord. « C'est la plus grande campagne de relations publiques de la Russie depuis des années, a affirmé un haut responsable gouvernemental qui accompagne le premier ministre. Cette célébration se veut le

symbole de l'ouverture de la Russie au monde. »

M. Chrétien sera ensuite à Évian-les-Bains en France de dimanche à mercredi où les chefs d'État des huit pays les plus riches entendent faire de ce sommet du G8 « le sommet de la réconciliation » après les tiraillements entourant la guerre en Irak.

Le premier ministre a enfin parlé de ses projets de retraite. Il écrira ses mémoires, fera des conférences et passera au moins cinq mois par année à Shawinigan. Les sept autres mois, il vivra à Ottawa où il a déjà fait l'achat d'un appartement. M. Chrétien affirme avoir déjà eu quelques propositions de travail mais il est encore trop tôt, estime-t-il, pour prendre ce genre de décision. Il lui reste encore neuf mois à gouverner. Accepterait-il un poste important au sein d'une grande institution internationale ? « Je ne veux pas être un bureaucrate, répond-il, je veux être un pigiste. »

CHIFFRES

Suite de la page A1

La partie de bras de fer opposant Craig Pollock et David Richards dépassait le poste de président et directeur général de BAR. On avait promis des actions de BAR à Richards s'il devenait patron de l'écurie. Or, des clauses spéciales empêchent BAT de racheter ou de vendre les actions de ses partenaires. Pollock et Forsythe sont donc toujours présents avec 35 % et ils ne sont pas responsables de l'épouvantable dette de BAR.

■ ■ ■

Pendant quelques années, BAT perdait ces millions sans trop rechigner. La valeur des actions de BAT ne cessait de grimper. Et les résultats des ventes de Lucky Strike étaient excellents.

Et puis, il ne faut pas se cacher que l'écurie BAR est un prétexte à vendre des cigarettes. Par exemple, BAT a versé 40 millions US en commandes à BAR en 2001. Or, dans les rapports officiels de BAT pour cette même année, on parle de 63 millions. Autrement dit, on a coulé des millions en relations publiques et en marketing en se servant de l'écurie de F1. En 2002, c'est 17 millions. L'effet Richards sans doute !

■ ■ ■

La conclusion est simple. Quand vous lirez que le budget de BAR est de 225 millions, vous saurez que c'est au moins 100 millions de plus que la réalité.

Mais quand on vous parlera des

revenus de plusieurs centaines de millions en commandes, vous saurez également que c'est exagéré d'au moins 100 millions.

Vous saurez également que la F1 est sans doute rentable pour Ferrari, McLaren et Williams, mais qu'il n'y a plus d'avenir possible si une écurie n'est pas la propriété d'un grand constructeur.

Vous saurez maintenant que la révolte organisée par les constructeurs est fondée.

Vous saurez enfin que Tom Moser a été un vendeur incroyable. L'aventure de la F1 aura coûté au bas mot 500 millions US quand BAT va être forcée de vendre son équipe dans deux ans.

Cinq cents millions... minimum !

BAUME & MERCIER

GENEVE · 1830

Capeland S

CHRONOMETRE AUTOMATIQUE
EN ACIER INOXYDABLE
CHRONOMETRE OFFICIELLEMENT CERTIFIÉ (COSC)
ÉTANCHE À L'EAU JUSQU'À 200 MÈTRES
www.baume-et-mercier.com
3,995\$

Célébrons 25 ans
d'excellence

CHÂTEAU D'IVOIRE

2020, rue de la Montagne • (514) 845-4651

3129121

©2001 Baume & Mercier, Inc.

«*Le gouvernement cherche à encourager la consommation de marijuana chez les jeunes en leur imposant des amendes moins sévères qu’aux adultes. C’est comme si on leur offrait un rabais sur un paquet de cigarettes lorsqu’ils présentent une carte d’étudiant...*»

— Stephen Harper
Le chef de l’Alliance canadienne

«*Nous procédons à une réforme de la loi de manière à tenir compte des opinions modernes des Canadiens. Voilà près de trois décennies que le débat entourant la modernisation de nos lois dure. Il est temps d’agir.*»

— Martin Cauchon
Le ministre de la Justice du Canada



PROJET DE LOI SUR LA MARIJUANA

Décriminalisation légère

Ottawa entend faire la vie dure aux producteurs et aux trafiquants de drogue

JOËL-DENIS BELLAVANCE

OTTAWA - Faisant fi des vives critiques des États-Unis, des corps policiers au pays et même de certains députés libéraux, le gouvernement Chrétien a entrepris hier de « moderniser » sa politique en matière de drogues douces en déposant un projet de loi qui, une fois sanctionné, décriminalisera la possession simple de marijuana.

Mais le fédéral entend aussi profiter de cette importante réforme pilotée par le ministre de la Justice, Martin Cauchon, afin de serrer la vis aux cultivateurs importants de marijuana et aux trafiquants de cette drogue en leur imposant des peines nettement plus sévères.

Parallèlement, le gouvernement Chrétien a dévoilé sa nouvelle stratégie nationale antidrogue visant à réduire à la fois l’offre et la demande de stupéfiants dans l’espoir de répondre aux critiques qui soutiennent qu’Ottawa se croise les bras devant la consommation accrue de drogues au pays en s’engageant sur la voie de la décriminalisation.

En tout, le fédéral investira 245 millions sur cinq ans dans le cadre de cette stratégie qui vise notamment à mieux coordonner les efforts de lutte contre le trafic de stupéfiants, à mener des campagnes de publicité sur les effets de la consommation de drogues, à former des équipes d’enquêtes spécialisées pour cibler et démanteler les opérations de culture de marijuana.

La mari reste illégale

« Nous ne sommes pas en train de légaliser la marijuana et nous n’avons pas l’intention de le faire. (...) Nous procédons à une réforme de la loi de manière à tenir compte des opinions modernes des Canadiens. (...) Voilà près de trois décennies que le débat entourant la modernisation de nos lois dure. Il est temps d’agir », a déclaré hier le ministre Cauchon, qui souhaite voir son projet de loi entrer en vigueur au début de l’an prochain.

Désirant démontrer que le gouvernement veut agir sur plusieurs fronts à la fois, le ministre Cauchon était accompagné de la ministre de la Santé, Anne McLellan, et du solliciteur général, Wayne Easter, afin d’expliquer les grandes lignes de la nouvelle politique d’Ottawa.

En fait, les ministres ont répété à tour de rôle que les intentions du fédéral sont de faire la vie dure aux producteurs et aux trafiquants de drogue et non de punir indûment ceux qui consomment de petites quantités de marijuana.

En vertu du projet de loi déposé hier aux Communes, tout individu ayant en sa possession de petites quantités de cannabis se verra imposer une amende au lieu de se retrouver avec un casier judiciaire, comme c’est le cas actuellement. Ainsi :> Les contrevenants ayant en leur



En vertu du projet de loi, les contrevenants ayant en leur possession 15 grammes ou moins de marijuana devront payer une amende de 150 \$ – dans le cas des adolescents, la contravention sera de 100 \$.

possession 15 grammes ou moins de marijuana devront payer une amende de 150 \$ dans le cas des adultes et de 100 \$ dans le cas des adolescents.

> Ceux qui sont arrêtés en possession d’un gramme ou moins de résine de cannabis se verront imposer une amende de 300 \$ (adultes) et de 200 \$ (adolescents).

> Les amendes seront plus sévères (400 \$ et 250 \$ respectivement) s’il y a des circonstances aggravantes (conduite d’un véhicule, perpétration d’un acte criminel et proximité d’un terrain d’école).

> Les policiers auront la latitude de donner des contraventions ou des citations à comparaître devant un tribunal à ceux qui ont entre les mains plus de 15 grammes de marijuana, mais moins de 30 grammes.

> Le parent ou le tuteur d’une personne de moins de 18 ans devra être averti que l’adolescent a eu une amende ou a été accusé.

Peines

Les peines infligées aux trafiquants de cannabis demeureront les mêmes, ce qui comprend la prison à vie. Quant aux producteurs, la peine maximale prévue sera de 14 ans de prison, soit le double de ce qui est en vigueur aujourd’hui, selon le nombre de plants saisis.

En conférence de presse, hier, le ministre Cauchon a soigneusement évité d’utiliser le terme « décriminalisation » pour décrire la réforme du fédéral, préférant dire qu’Ottawa veut modifier la sévérité des sanctions qui s’appliqueront aux

contrevenants puisque la marijuana demeurera une substance illégale au pays.

« Nous voulons une loi qui répond aux attentes des Canadiens et qui respectent les obligations internationales du Canada. Une loi qui envoie un message puissant à nos jeunes, à savoir que la marijuana est néfaste pour la santé et demeurera une substance illégale », a déclaré M. Cauchon, qui avait présenté les grandes lignes des intentions d’Ottawa à son homologue américain John Ashcroft il y a deux semaines à Washington.

À maintes reprises au cours des dernières semaines, les autorités américaines ont fait connaître leur opposition aux mesures proposées par Ottawa, allant jusqu’à dire que la décriminalisation de la marijuana pourrait contraindre les douaniers américains à effectuer davantage de fouilles aux frontières, ce qui pourrait ralentir la circulation des biens et des personnes entre les deux pays.

Hier, M. Easter a dit avoir entendu les doléances des Américains, mais a aussitôt ajouté que le Canada, en tant que pays indépendant, a tout à fait « le droit souverain d’adopter ses propres lois ». M. Cauchon a renchéri en précisant qu’au moins 12 États américains ont déjà décriminalisé la possession de petites quantités de cannabis.

L’Alliance inquiète

Mais l’Alliance canadienne, et au moins une vingtaine de députés libéraux estiment que la limite de 15 grammes est trop élevée et

comptent donc s’opposer à cette mesure législative. Le chef allianciste Stephen Harper a aussi critiqué la décision d’Ottawa d’imposer des amendes différentes aux adultes et aux adolescents.

« Le gouvernement cherche à encourager la consommation de marijuana chez les jeunes en leur imposant des amendes moins sévères que les adultes. C’est comme si on leur offrait un rabais sur un paquet de cigarettes lorsqu’ils présentent une carte étudiante », a martelé M. Harper aux Communes.

« Les Américains ont tout à fait raison de s’inquiéter des mesures du gouvernement canadien », a affirmé le député libéral de l’Ontario Dan McTeague, qui s’oppose au projet de loi.

Le Bloc québécois a, quant à lui, dénoncé certaines incohérences qu’il a relevées dans ce projet de loi, telle la possession simple qui sera punie par une amende alors que la culture de trois plants ou moins de marijuana pourrait entraîner une amende de 5000 \$ et une peine de prison de 12 mois.

Selon le député bloquiste Richard Marceau, cela forcera les petits consommateurs à s’approvisionner au noir ou auprès du crime organisé, ce qui minera les efforts de lutte contre le trafic de stupéfiants.

Enfin, Dave Griffin, le directeur de l’Association canadienne des policiers et des policières, a invité le premier ministre Jean Chrétien « à mettre les freins » sur cette réforme concoctée « à la hâte » qui entraînera une hausse de la consommation au pays, selon lui.

Un pas vers l’Europe

MATHIEU PERREAULT

« JE M’ARRÊTE ensuite quelques jours à Amsterdam. » Quand un jeune adulte inclut la capitale néerlandaise dans ses projets de voyage en Europe, on a toujours un sourire en coin. Bien sûr, on pense qu’il veut profiter des célèbres *coffee shops*, ces cafés où on peut acheter et fumer du haschisch en toute liberté.

Les Pays-Bas sont réputés pour leur attitude permissive envers les drogues douces, comme le cannabis. Pourtant, le rapport déposé l’automne dernier par le sénateur Pierre-Claude Nolin révélait que seul un Néerlandais sur cinq fumerait de la marijuana durant sa vie, contre un Canadien ou un Américain sur trois, et un Français sur quatre. Et ce même si les Pays-Bas tolèrent la mari depuis un quart de siècle. La France suit l’approche néerlandaise depuis une demi-douzaine d’années. Pendant sa compuration au comité du sénateur Nolin, la présidente de la mission interministérielle de lutte contre la drogue en France, Nicole Maestracci, avait indiqué que la possession de 20 à 30 grammes de cannabis était désormais tolérée. Aux Pays-Bas, les *coffee shops* peuvent vendre jusqu’à cinq grammes à chaque client. La moitié des villes néerlandaises autorisent l’ouverture de tels établissements.

Le rapport Nolin note que la politique française sur les drogues est marquée par trois approches : la répression, le traitement de la toxicomanie, et l’habitude de l’État de traiter les drogues comme un monopole — dans les colonies, il y avait un monopole d’État du cannabis jusque dans les années cinquante, et même jusqu’en 1975 au Laos.

En ce qui concerne les Pays-Bas, le rapport Nolin souligne que l’approche est issue d’un « pragmatisme » profondément enraciné dans la culture depuis que les Néerlandais ont dû gruger sur la mer pour se fabriquer un pays. « Il est impossible d’enrayer complètement le problème de l’eau. Mieux vaut alors s’en rendre maître en aménageant des canaux. » Transposée à la marijuana, cette approche signifie que l’éradication de la drogue est illusoire.

D’autres pays ont adopté une attitude permissive envers l’usage de petites quantités de cannabis, notamment l’Espagne, la Suisse et l’Australie. Le Royaume-Uni s’est aussi engagé sur cette voie, par exemple avec un essai de dépénalisation dans le quartier londonien de Brixton, pauvre et violent.

Parmi les grands opposants à la marijuana, la Suède contraste avec la tolérance de plusieurs autres pays européens. Et bien entendu, il faut souligner les États-Unis, dont le budget antidrogue est 1500 fois plus élevé que celui du Canada : 18 milliards US, contre 16 millions CAN.

Tant en Suède qu’aux États-Unis, on ne fait pas de distinction entre les petites et les grosses quantités de marijuana, dans les lois régissant sa possession. En Suède, une infraction mineure inclut toute possession de moins de 50 grammes de marijuana (des centaines de joints). Alors qu’aux États-Unis, toute possession de cannabis est punissable de la même peine.

Tolérance zéro au Mexique

BRIGITTE MORISSETTE
collaboration spéciale

MEXICO — L’annonce d’un projet de loi dépenalisant la marijuana jette un froid dans les relations Ottawa-Mexico. « Si le Canada dépenalise la marijuana, je me demande si ses finances pourront absorber la hausse en flèche des soins que nécessiteront les nouveaux toxicomanes », ironise le chef de la brigade antidrogues du Mexique, l’avocat Luis Santiago Vasconcelos, qui accuse le Canada de manquer de solidarité en concoctant un projet de loi sans avoir consulté ses deux partenaires continentaux.

« La marijuana est la clé d’accès à d’autres types de drogues, insiste l’influent fonctionnaire, qui est en contact avec les officiers de la gendarmerie en poste à l’ambassade du Canada. C’est la porte d’entrée aux

drogues dures telles que la cocaïne (produite en Colombie et au Pérou) ou l’héroïne », issue du pavot que les trafiquants mexicains plantent et transforment à la tonne, clandestinement.

« Tolérance zéro, réclame M^e Vasconcelos, proché collaborateur du procureur de la République. Le Canada n’est pas un simple consommateur de drogues. Vous produisez une marijuana manipulée en laboratoire sept fois plus forte que la mexicaine. Le Canada devient exportateur. Ce n’est plus une affaire de quelques plants cultivés dans les pots de fleurs de vos cuisines !

« J’ai l’impression qu’à la GRC, suppute le chef de la lutte contre le crime organisé, on rejette aussi la dépenalisation, car mes collègues craignent comme nous qu’à abattre une première barrière, on ne soit

entraîné à légaliser la coca pour les mêmes arguments : combattre le gangstérisme, contrôler la production. Foutaise ! »

Dissidence

La prohibition totale défendue par le directeur de la brigade des stupéfiants va à l’encontre d’une partie de l’opinion publique représentée par le nouveau parti Mexique Possible et deux intellectuels fort écoutés de Mexico jusqu’à Madrid.

Le Prix Nobel Gabriel Garcia Marquez, devenu citoyen mexicain, est convaincu que la légalisation de la drogue est indispensable pour rétablir la paix en Colombie, son pays d’origine. « Impossible d’imaginer la fin de la violence en Colombie, affirme l’auteur de *Cent Ans de solitude*, sans mettre fin au trafic de drogues. Impossible d’abolir le

trafic de drogues sans légaliser ; car plus on interdit la drogue, plus elle prospère. »

L’écrivain mexicain Carlos Fuentes, 76 ans, croit qu’il faut en finir avec la prohibition comme l’a fait le président Roosevelt pour l’alcool. C’est le seul moyen, à ses yeux, de stopper les règlements de comptes quotidiens.

Or, voilà qu’aux pressions de Washington contre un Mexique comparé à une deuxième Colombie s’ajoute une nouvelle donne depuis l’écroulement du World Trade Center. Les savants dispositifs de sécurité aux frontières ne relèvent plus de la science-fiction. Résultat : les cargaisons de marijuana, cocaïne, amphétamines, héroïne destinées au plus grand consommateur (les États-Unis) restent bloquées au Mexique. De telle sorte que la consommation interne augmente, stimulée par une spectaculaire chute

des prix. La portion de cocaïne qui transite au Mexique depuis l’Amérique du Sud est tombée de 250 à 25 pesos — de 30 \$ à 5 \$.

Il y a quelques jours à Monterrey, à la frontière, la police mexicaine a arrêté un camionneur au volant d’un camion-citerne utilisé pour la distribution de l’eau dans les quartiers défavorisés. L’énorme cylindre contenait un millier de paquets enveloppant plus de 9 tonnes de marijuana évaluée à 12 millions.

Sous le gouvernement Fox, la police a saisi en moyenne une tonne de marijuana par jour et 15 tonnes de cocaïne, en trois ans. L’armée a détruit 53 millions d’hectares de mari et 37 millions d’hectares de pavot. M^e Vasconcelos estime néanmoins que le Mexique maîtrise la situation après avoir mis en prison des généraux, officiers et même un frère de la célèbre famille Arellano Félix.

VINCENT MARISSAL

vincent.marissal@lapresse.ca



Gagliano aux anges

Il y a un bon Dieu pour les ministres déchus et son infinie miséricorde, c'est bien connu, peut absoudre les plus grands péchés.

Le purgatoire d'Alfonso Gagliano à Copenhague aura donc duré à peine 16 mois. Envoyé en pénitence au poste d'ambassadeur du Canada au Danemark en janvier 2002, l'ancien lieutenant politique de Jean Chrétien au Québec semble sur le point d'obtenir le poste qu'il convoitait à l'origine : ambassadeur du Canada près le Saint-Siège.

La rumeur qui court depuis quelques jours à Ottawa nous a été confirmée hier par une source de première main. L'affectation de M. Gagliano n'est pas très surprenante en ce sens que Jean Chrétien a toujours été d'une loyauté sans limite envers ceux qui l'ont fidèlement servi. À quelques mois de son départ, il règle donc de vieilles dettes pendant qu'il en a encore les moyens. M. Gagliano n'est vraisemblablement que le premier gagnant du festival du renvoi d'ascenseur qui battra son plein d'ici la fin de l'année.

Mais cette récompense étonne quand on se remémore la fin honteuse du ministre politique de Jean Chrétien. Et carrément incongrue dans le contexte actuel.

M. Gagliano, doit-on le rappeler, a été éjecté du cabinet en janvier 2002, emporté par le scandale des commandites. Ce programme du gouvernement Chrétien devait augmenter la visibilité fédérale au Québec après le référendum de 1995.

Après des années d'allégations de favoritisme, toujours réfutées par M. Gagliano et son grand patron, la coupe a fini par déborder quand l'ancien président de la Société immobilière du Canada a dénoncé publiquement les interventions politiques de l'ancien ministre des Travaux publics.

À l'époque, l'opposition s'était indignée de la nouvelle carrière diplomatique de M. Gagliano — qui le mettait à l'abri des questions des comités parlementaires — mais cette affectation au Danemark avait été perçue plus comme une punition que comme une récompense.

Mais le Saint-Siège, c'est autre chose. La grande ironie de cette nouvelle, c'est qu'elle tombe au moment où l'on déterre d'autres juteux détails du programme de commandites géré à l'époque par Alfonso Gagliano. Ottawa versait des centaines de milliers de dollars à des firmes de communication connues de libéraux (Everest, Groupaction, notamment), qui elles, refilaient des contrats gonflés à des filiales, qui elles, contribuaient à la caisse du Parti libéral...

Mieux encore, M. Chrétien s'apprête à récompenser le ministre qui aura le plus égratigné l'intégrité de son gouvernement au moment même où il se bat bec et ongles contre son propre parti pour faire adopter une sévère réforme du financement des partis politiques.

Or le projet de loi « plus blanc que blanc » de Jean Chrétien est né, en grande partie, à cause des dérapages du programme de commandites. Drôle de message à envoyer à ses députés, aux Canadiens et, accessoirement, aux autorités du Saint-Siège.

En janvier 2002, les médias danois avaient dénoncé la décision d'Ottawa d'envoyer à Copenhague un « ministre congédié ». D'autant que le nouvel ambassadeur canadien ne cachait pas sa préférence pour un poste en Italie, sa terre d'origine, où se trouvent les racines de sa famille et celles de son petit vignoble. M. Gagliano a aussi laissé savoir ces derniers mois qu'il s'ennuyait dans la capitale danoise.

Souhaitons que les Danois ne soient pas des gens trop susceptibles et, surtout, souhaitons ne jamais avoir de litige sérieux avec eux, comme nous en avons eu dans le passé avec l'Espagne (pêche au flétan) ou avec le Brésil (l'affaire Embraer-Bombardier).

On ne risque évidemment pas de guerre commerciale avec le Saint-Siège, mais il faudra néanmoins une bonne dose d'indulgence au pape Jean-Paul II quand le nouvel ambassadeur canadien viendra lui présenter ses lettres de créance.

Jean Chrétien, qui se fait une grande fierté d'avoir rencontré Sa Sainteté en privé à trois reprises — c'est normal pour un Chrétien, blague-t-il souvent — sait bien que sa décision fera des remous ici et au Vatican.

Tant pis, ce qui importe, c'est de démontrer que c'est encore lui qui décide. Ainsi soit-il.

L'enquête de la GRC sur Mulroney a coûté 2,7 millions

Presse Canadienne

TORONTO — L'enquête de la Gendarmerie royale du Canada sur une affaire de pots-de-vin qu'on soupçonnait faussement l'ancien premier ministre Brian Mulroney d'avoir encaissés, a coûté 2,7 millions de dollars aux contribuables.

Et selon ce que rapporte le *National Post*, cette facture ne comprend même pas les frais des deux premières années de l'enquête.

Par conséquent, si on ajoute aux 2,7 millions la compensation que le gouvernement du Canada a dû verser à M. Mulroney pour cette enquête finalement devenue caduque, l'affaire aura coûté quelque 5 millions de dollars aux contribuables canadiens.

Rappelons que le 22 avril dernier, la GRC a annoncé la fin de l'enquête de huit ans sur les présumés pots-de-vin de M. Mulroney dans l'affaire Airbus, précisant que l'ancien premier ministre devait dorénavant être lavé de tout soupçon. On avait préalablement cru qu'il avait encaissé des sommes lors de l'achat d'avions Airbus par Air Canada, en 1988.

Alfonso Gagliano au Vatican

Les ambassadeurs ont rarement un passé controversé

MATHIEU PERREAULT

L'EX-MINISTRE Alfonso Gagliano est sur le point de voir son rêve se réaliser : il sera nommé ambassadeur du Canada près le Saint-Siège à l'été, ont indiqué des sources diplomatiques à *La Presse*.

Le ministère des Affaires étrangères n'a pas voulu confirmer la nomination, dont le bruit court depuis que M. Gagliano a dû quitter son poste de ministre des Travaux publics, en janvier 2002, au beau milieu d'allégations de favoritisme. « Nous ne spéculons pas sur des rumeurs », a dit Rodney Moore, porte-parole au Ministère.

M. Gagliano a été nommé ambassadeur au Danemark dès son départ du gouvernement. Un an plus tard, il est arrivé à ses fins : le *Toronto Star* écrivait lundi que le bureau du premier ministre Jean Chrétien avait réservé quelques places sur la liste des nominations diplomatiques, qui est normalement dévoilée en juin ou juillet. Mais les diplomates affectés par les nominations sont avertis quelques mois à l'avance.

M. Gagliano, qui représentait Saint-Léonard depuis 1984, a été le lieutenant de Jean Chrétien au Québec. Il est né en 1942 à Siculiana, en Sicile, et a immigré au Canada en 1958.

En 1993, un rapport de la Gendarmerie royale du Canada a empêché M. Chrétien de nommer M. Gagliano au cabinet. Le rapport révélait que le bureau de compta-



Alfonso Gagliano

ble de M. Gagliano faisait la comptabilité de deux entreprises d'un chef de la mafia montréalaise, Agostino Cuntrera, également né à Siculiana.

Ministre depuis 1996, M. Gagliano a essuyé plusieurs allégations de favoritisme dans l'attribution de contrats aux Travaux publics. Son sort a été scellé par

la publication, en janvier 2002 dans le *Globe and Mail*, d'une entrevue avec un ancien président de la Banque de développement du Canada, où ce dernier affirmait avoir subi des pressions du bureau de M. Gagliano pour qu'il embauche deux de ses amis. D'autres allégations de favoritisme ont fait surface, dont certaines cette semaine.

« Un poste honorifique »

Joint à Rome, John Allen, vaticaniste à l'hebdomadaire américain *New Catholic Reporter*, affirme que c'est souvent un « poste honorifique, une manière de récompenser un diplomate ou un politicien en fin de carrière ». Il donne l'exemple des trois récents ambassadeurs américains « récompensés pour leurs mérites politiques ».

M. Allen ne se souvient pas que le Vatican ait refusé un ambassadeur d'un pays occidental. Mais il note que les ambassadeurs ont rarement des passés controversés. « Je ne me souviens pas d'un ambassadeur au Vatican qui ait eu une réputation d'immoralité. Si votre ministre est nommé, ce sera un peu ironique, un peu bizarre. »

Justement, le chef du Parti conservateur, Joe Clark, a qualifié d'« immorale » une éventuelle nomination de M. Gagliano au Vatican. « C'est déjà embarrassant qu'il nous représente au Danemark », a-t-il déclaré aux médias lundi. Le chef du Bloc québécois, Gilles Duceppe, a dit qu'une nomination au Vatican permettrait à M. Gagliano de « confesser ses péchés ».

Le Québec, la province la plus pauvre, maintenant une des plus riches

Surtout à cause du logement et d'une nouvelle façon de compter

FRANÇOIS BERGER

UNE NOUVELLE MESURE de la pauvreté dévoilée hier par le gouvernement canadien fait augmenter le nombre de pauvres au pays, sauf au Québec qui passe tout d'un coup, statistiquement et officiellement, de province la plus pauvre à l'une des plus à l'aise avec l'Ontario et l'Alberta !

En fait, le Québec jouit du plus bas coût de la vie au pays, particulièrement dans le logement, ce qui compense largement pour le fait que les revenus d'emploi y sont plus faibles de 7,5 % que dans l'ensemble du Canada.

La « mesure du panier de consommation » (MPC), présentée hier par le ministère fédéral du Développement des ressources humaines, a été mise au point pour répondre aux critiques visant les autres mesures de la pauvreté basées sur le revenu. Elle tient compte des variations régionales du pouvoir d'achat (48 régions ont été étudiées).

L'indice le plus utilisé par Statistique Canada, le seuil de faible revenu après impôt, établit à 10,9 % la proportion de personnes vivant pauvrement au pays, mais la nouvelle MPC fait grimper le taux à 13,1 %, ou 730 000 pauvres de plus. Au Québec, le seuil de faible revenu est de

13,6 %, le pire au Canada, mais la MPC l'établit à 11,9 %, le deuxième au pays après l'Ontario, qui affiche 11 %. Le nombre de Québécois pauvres descend ainsi de 120 000, un exception au pays.

D'autres indices

De dernier, le Québec passe ainsi au deuxième rang, ex aequo avec l'Alberta, selon qu'on utilise l'indice principal de Stat Can ou la nouvelle mesure de Développement des ressources humaines. Deux autres indices canadiens officiels de faible revenu placent le Québec aux 9^e et 6^e rangs parmi les provinces.

La MPC calcule que le revenu disponible (après impôt, cotisations sociales, frais de garde, certains frais de santé et de médicaments) doit être au minimum de 22 441 \$ (en 2000) à Montréal pour qu'une famille de deux parents avec deux enfants puisse vivre convenablement et se procurer logement, vêtements, transport, nourriture et autres biens et services comme le téléphone. Pour une personne seule, ce seuil est de 11 221 \$.

À Toronto, le seuil est de 27 343 \$ (la moitié pour une personne seule). Il est de 27 791 \$ à Vancouver, l'endroit le plus cher au Canada. Il s'agit de 26 503 \$ à Ottawa, 24 180 \$ à Calgary, 22 750 \$ à Winnipeg. En général, il en coûte plus cher de vivre en milieu rural ou dans une petite

ville qu'en milieu très urbanisé, sauf dans le cas de Toronto. L'utilisation de l'automobile ferait monter le coût de la vie dans les petites agglomérations.

Le prix des logements

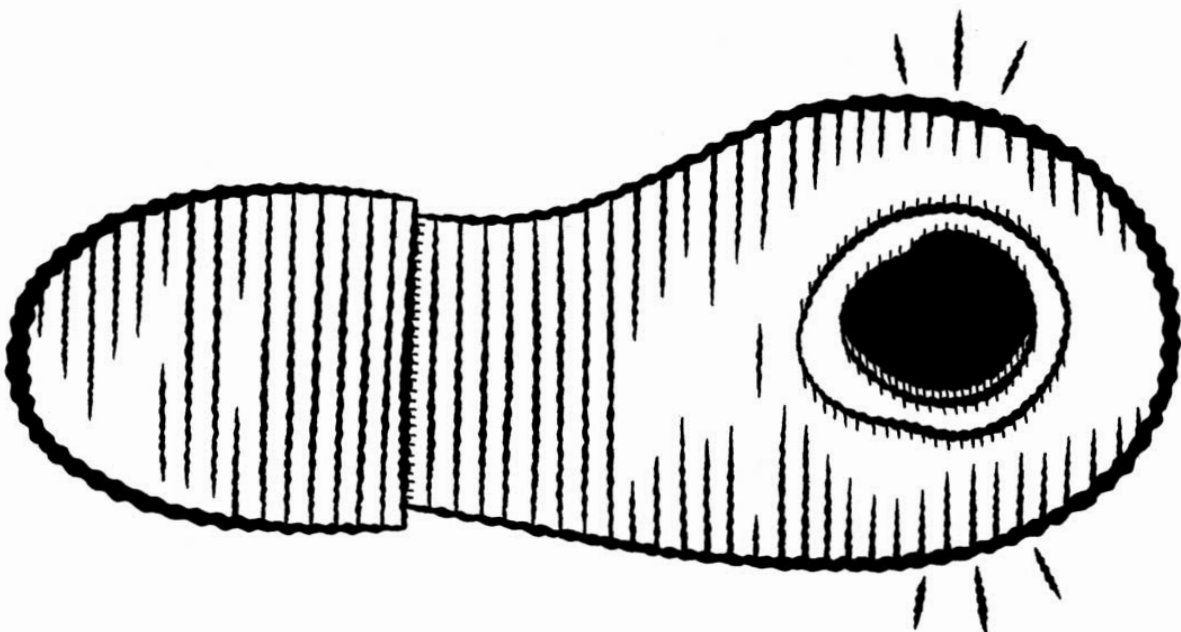
La grande différence québécoise réside dans le prix des logements, beaucoup moins élevé qu'ailleurs. Un logement à Montréal coûtait, en 2000, 7129 \$ pour une famille de deux parents et deux enfants, comparativement à 11 399 \$ à Toronto, 11 020 \$ à Vancouver, 10 449 \$ à Ottawa et 8707 \$ à Calgary.

Les garderies à 5 \$, maintenant remises en question par le gouvernement québécois, et l'assurance-médicaments expliqueraient aussi une partie de l'écart entre le Québec et les autres provinces.

Peu importe les différences d'une province à l'autre ou d'un indice à l'autre, la pauvreté reste importante au pays et cela est « inquiétant », a commenté hier le Conseil canadien de développement social. « La bonne performance économique des années 1990 n'a pas modifié la situation », remarque-t-il.

Le Collectif pour une loi sur l'élimination de la pauvreté, qui regroupe de nombreux organismes québécois, déplore de son côté que les assistés sociaux doivent se contenter de la moitié du revenu jugé nécessaire par le nouvel indice.

Magasiner ça use, ça use.



Vous ne trouvez pas que ce serait bien de pouvoir comparer les voitures et les prix sans avoir à faire le tour de la ville ? Avec Accès Toyota, c'est facile. Il suffit de vous présenter au kiosque Internet d'un de nos concessionnaires pour voir comment on se mesure face à la concurrence. Vous y obtiendrez toute l'information dont vous avez besoin, tout en ménageant vos chaussures. Pour en savoir plus, visitez acces.toyota.ca

ACCÈS À L'INFORMATION

ACCÈS  TOYOTA
Une expérience d'achat tellement plus sympa



YVES BOISVERT

yboisver@lapresse.ca

À grands coups de scramasaxe

Lâchez pas, les boys, vous êtes en train de scraper la nouvelle ville. Oui, oui, scraper, c'est dans le dictionnaire, juste après *scramasaxe*. Le scramasaxe, je vous le rappelle, est une arme de guerre utilisée par la tribu des Francs lors des grandes invasions barbares.

Je m'é gare, direz-vous, et pourtant, pas du tout, j'en viens naturellement au sujet du jour, les cols bleus de Montréal. Eux qui professent un amour inconditionnel de la ville fusionnée sont en effet en train de la scraper.

À grands coups de scramasaxe.

Pour les arrondissements qui ne connaissaient que médiatiquement la barbarie syndicale des sympathiques cols bleus de Montréal, c'est une sorte d'invasion, mettez-vous à leur place.

Vous avez vu l'opération « Plantez-les avant de vous faire planter », à Mont-Royal ? Vous avez vu ces entrepreneurs qui refusent de remplir les contrats d'horticulture de peur des repré sailles des cols bleus ?

Depuis que Mont-Royal existe, ces fleurs étaient plantées. Cette année, elles ne le seront pas.

Relisez ensuite ce qui s'est écrit un an après la fusion municipale : « le ciel n'est pas tombé sur la tête des arrondissements ». Là, ça y est, il tombe, et il est bleu avec plein de cols, ce ciel.

On a souvent dit que les gens des banlieues sont fortement antifusions. Ce

n'est pas tout à fait vrai. Il y a un grand nombre d'indifférents. Ils ne le resteront pas longtemps.

Jusqu'ici, les avantages des fusions ne sont que des hypothèses avancées

par l'élite politicomédiatique : équité fiscale, rapprochement des communautés linguistiques (mon oeil), meilleure force de frappe internationale, coordination économique, harmonisation des règlements, plus grande force politique, etc.

Toutes choses fort belles mais totalement cérébrales et, surtout, non prouvées.

Tandis que les désavantages, eux, sont concrets. Visibles. Odorants. Payables.

Chaque fleur qui n'est pas plantée, chaque trou qui n'est pas bouché, chaque trottoir qu'on empêche de réparer est une arme politique pour ceux qui veulent revenir en arrière.

■ ■ ■

Pendant ce temps, sur la planète Klingon, où séjourne le maire Tremblay et ses amis technocrates... pendant ce temps, rien.

Figurez-vous que le maire s'adresse au Conseil des services essentiels. Hey ! Ce n'est pas seulement la convention collective, qui est violée, c'est le Code criminel ! Article 423 : « Est coupable d'une infraction (...) quiconque, injustement et sans autorisation légitime, dans le dessein de forcer une autre



personne à s'abstenir de faire une chose qu'elle a légalement le droit de faire (...) : a) use de violence ou menaces de violence (...) ; b) intimide ou tente d'intimider

(...), » etc.

Ce qu'il faut, ce n'est pas une demande au Conseil des services essentiels. Que voulez-vous qu'il dise, le Conseil ? Arrêtez, c'est pas fin ? On est bien au-delà du conflit de travail, de l'arrêt de travail ou de la grève du zèle. On est dans le sabotage municipal organisé.

Que faudrait-il ? Peut-être un maire, pour commencer. Le temps des colombes est terminé. C'est d'un maire-faucon qu'on a besoin.

Une personne qui annoncerait des sanctions immédiates. Qui garantirait la sécurité des entrepreneurs et des travailleurs. Qui dirait aux avocats de la Ville de faire une demande d'injonction immédiatement, pour commencer, et pour continuer, quand les preuves seront là, une poursuite en dommages-intérêts contre ce syndicat, contre le SCFP et contre la FTQ, à laquelle se rattache le syndicat. Avez-vous entendu Henri Massé, le président de la FTQ ? Silence. Il s'active dans les coulisses, nous dit-on. *Big deal* !

Sinon, ce sera la Ville qui sera poursuivie. Les entrepreneurs ont des contrats. Il y a des gens qui ne gagnent pas leur vie parce que leur sécurité n'est pas assurée. Si ce ne sont pas les entrepreneurs, ce seront les citoyens, dans un recours collectif, ce n'est qu'une question de temps.

On peut bien blâmer Gérald Tremblay, ceux qui l'ont précédé n'ont pas mieux fait. Jean Doré et Pierre Bourque ont laissé en héritage à la nouvelle ville un héritage syndical pourri.

La différence, c'est que cette fois, excusez-moi d'être pompeux, il pèse sur les épaules de Gérald Tremblay une responsabilité historique. Il est question d'unifier Montréal, maintenant ou jamais dans les 100 prochaines années. C'est dans les 12 prochains mois que ça va se jouer. Pas de fleurs ici. Des trous là-bas. Des rues barrées. Et vous allez voir les défusionistes se réveiller de spectaculaire façon.

Les cols bleus pensent peut-être que les homards des banlieues de l'île sont dans la cage législative des fusions pour ne plus en sortir. Ils ne se rendent pas compte qu'ils sont en train de péter la cage.

Et on attend encore que le maire de Montréal nous dise, par des gestes concrets, que cette ville vaut la peine d'être construite.

En attendant, il y a de plus en plus de gens prêts à payer de plus en plus cher pour économiser les cols bleus.

Air Canada s'entend avec son plus gros syndicat

L'entente permettra au transporteur de retrancher 180 millions à sa masse salariale



MARTIN VALLIÈRES
LA PRESSE À TORONTO

LE TRANSPORTEUR Air Canada a franchi une autre étape importante de sa restructuration pour tenter d'éviter la faillite en concluant une entente avec son plus gros syndicat : l'Association des machinistes, qui regroupe 11 080 employés d'entretien et de services au sol, a accepté la suppression de 1400 emplois et des compressions salariales permettant des économies annuelles de 180 millions de dollars.

Toutefois, après des heures d'un marathon de médiation, hier à Toronto, le transporteur n'avait toujours pas conclu ses deux dernières ententes majeures avec l'Association des pilotes et les représentants de ses 8000 agents de bord, qui sont affiliés au Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP).

Selon des informations ébruitées de la médiation, Air Canada demanderait l'équivalent de réduction de salaires de 10 % pour ses agents de bord et de 15 % pour ses pilotes. Des suppressions d'emplois et l'avenir des régimes de retraite seraient aussi des points maurs de discussions.

En tout cas, le juge torontois qui supervise la médiation, Warren Winkler, de la Cour supérieure de l'Ontario, a dû repousser la limite

qu'il avait fixée à 21h hier soir. Cette limite a été repoussée une première fois à 17h, dans l'espoir de permettre l'aboutissement des discussions entre Air Canada et l'Association des machinistes.

Selon les détails révélés par les dirigeants syndicaux, cette entente permettra à Air Canada de retrancher quelque 180 millions de dollars à ses frais annuels de main-d'oeuvre.

Cette économie substantielle s'ajoutera à celle de 150 millions qui est prévue avec l'entente annoncée lundi avec le syndicat des Travailleurs canadiens de l'automobile et de l'aérospatiale (TCA), qui représente les 7700 employés des services de vente d'Air Canada.

Dans son plan de restructuration, Air Canada a maintenant atteint plus de la moitié de son objectif de réduire de 770 millions ses frais annuels de main-d'oeuvre, qui atteignent les trois milliards.

Sa filiale régionale, Air Canada Jazz, a d'ailleurs annoncé hier des économies de 110 millions par an grâce à la conclusion des dernières ententes avec les syndicats de ses 4000 employés.

Pour l'Association des machinistes, l'entente conclue hier soir à Toronto laisse le régime de retraite intact — un élément indispensable selon les dirigeants syndicaux — mais il comprend l'élimination de 1400 postes en plus des 2700 annoncés au cours des derniers mois.

Quant aux salaires, les machinistes abandonnent les majorations de 2,5 % déjà prévues pour 2003 et 2004, en plus de réduire leur sa-



Photothèque, La Presse

Air Canada a atteint plus de la moitié de son objectif de réduire de 770 millions ses frais annuels de main-d'oeuvre.

laire de 1,5 % en 2004 et les deux années suivantes.

Aussi, la paie d'heures supplémentaires est réduite de deux fois à une fois et demie le salaire régulier. Les vacances annuelles sont écourtées d'une semaine et la réserve de congés de maladie est réduite de moitié, de 12 à six journées par an.

« Nous sacrifions beaucoup, mais c'est ce qui est nécessaire pour que cette compagnie continue de voler. Pour nos membres, le mes-

sage sera clair au cours des prochains jours : voter pour ce plan ou préparez-vous à rejoindre la file d'attente des chômeurs », a admis le principal dirigeant national de l'Association des machinistes, Dave Ritchie.

À la direction d'Air Canada, le vice-président principal et responsable de la restructuration, Calin Rovinescu, a dit que cette entente « n'est pas une victoire pour l'entreprise, mais une reconnaissance ferme de la part des machinistes

qu'ils veulent participer à ce processus. »

N'empêche, il s'agissait d'une deuxième entente syndicale d'importance en autant de jours dans le cadre du processus de restructuration d'Air Canada.

Selon l'entente conclue lundi avec le syndicat TCA, qui représente les employés des services commerciaux d'Air Canada et de sa filiale Air Canada Jazz, au moins 800 emplois seront supprimés à court terme. Quelque 800 autres postes pourraient aussi disparaître ensuite en raison des changements technologiques.

Mais à la différence de la réduction permanente de salaire des machinistes, les salariés d'Air Canada représentés par les TCA devront accepter une réduction de salaire de 10 % pendant deux mois, à compter du 1^{er} juin. Leurs autres conditions salariales comme les vacances et les heures supplémentaires sont aussi révisées à la baisse.

Rappelons qu'Air Canada s'est déclaré insolvable le 1^{er} avril dernier et qu'elle s'est inscrite sous la loi des arrangements avec les créanciers afin d'effectuer une profonde restructuration qui pourrait durer jusqu'au début de l'année prochaine.

Le plus gros transporteur au Canada croule sous un passif évalué à 12 milliards de dollars et des pertes rendues à cinq millions par jour.

Ces pertes ont été amplifiées par une série de malheurs dans l'industrie du transport aérien depuis deux ans ; le plus récent étant la crise sanitaire du SRAS à Toronto, la principale plaque tournante d'Air Canada.

SENTRA XE 2003

SAVIEZ-VOUS QUE LA PLUPART DES GENS N'AIMENT PAS FAIRE LE PLEIN D'ESSENCE?



AU VOLANT D'UNE SENTRA, ILS NE LE FONT PAS SOUVENT!

Location à partir de

199\$ /MOIS*

0\$ dépôt de sécurité!

Comptant initial de **1795\$**
Transport et préparation inclus!

OU **1,8%**

Financement
à l'achat**

• Boîte automatique 4 rapports • Siège du conducteur à 8 réglages • Moteur 1,8L de 126 chevaux • Pneus toutes saisons de 15 po • Coussins gonflables • Dossier arrière rabattable 60/40

ET POUR **219\$** /MOIS*
OBTENEZ EN PLUS:

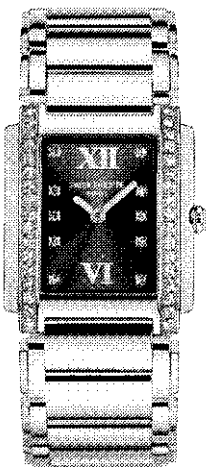
• Climatiseur • Radio AM/FM stéréo 100 watts avec lecteur CD • Essuie-glaces à balayage intermittent

*Location de 48 mois pour la Sentra XE 2003 (C4LG73 AE00) et la Sentra XE 2003 • Option Plus • (C4LG73 BN00). Acompte ou échange équivalent de 1 795 \$. Limite de 24 000 km par année avec 0,10 \$/km extra. Premier versement (toutes taxes incluses) requis à la livraison. Assistance routière 24 h. Taxes, immatriculation, assurance et obligations sur pneu neuf en sus. Sur approbation du crédit. **Taux de financement de 1,8 % à l'achat pour les termes jusqu'à 48 mois. Frais d'enregistrement RDPRM et frais du concessionnaire en sus sur toutes les offres de location et d'achat. Offre d'une durée limitée. Les concessionnaires peuvent vendre/louer à prix moindre. Voir votre concessionnaire participant pour tous les détails. Le modèle illustré est à titre indicatif seulement. Nissan, le logo Nissan, la signature « DECOUVRIR » et le nom du modèle Nissan sont des marques de commerce de Nissan.

www.nissanmontreal.com www.nissan.ca 1 800 387-0122



Twenty-4®
par Patek Philippe
en or rose



PATEK PHILIPPE
GENEVE

Fondez votre propre tradition.

Exclusif chez:



KAUFMANN de SUISSE

BIJOUX ET MONTRES • DEPUIS 1954

2195 RUE CRÉSCENT, (près de Sherbrooke), (514) 848-0595
MONTREAL

3140576

3133999A

3140599

Charkaoui accusé d'être un agent dormant d'Al-Qaeda

Le Service canadien du renseignement de sécurité croit qu'il « s'est livré, se livre ou se livrera au terrorisme »

ANDRÉ NOËL

ADIL CHARKAOUI, ressortissant marocain arrêté la semaine dernière à Montréal, est un agent dormant d'Al-Qaeda, le réseau dirigé par Oussama ben Laden, affirme le Service canadien du renseignement de sécurité (SCRS) dans un document rendu public hier à la Cour fédérale.

M. Charkaoui, 29 ans, sera renvoyé au Maroc si le juge Simon Noël, de la Cour fédérale, estime que le certificat de sécurité émis à son endroit est raisonnable, autrement dit s'il s'agit d'un terroriste. Son procès commencera à Montréal vendredi matin.

La plupart des informations retenues contre ce jeune résident permanent qui a immigré au Canada en 1995 restent secrètes. Dans la partie non confidentielle, le SCRS soutient que M. Charkaoui « est membre, ou a été membre, du réseau de ben Laden » et qu'il « s'est livré, se livre ou se livrera au terrorisme ».

Le jeune homme, qui habitait Montréal-Nord avec sa famille et qui exploitait la pizzeria Pizza Trio, a clamé son innocence après son arrestation, mercredi dernier. Du centre de détention de Rivière-des-Prairies, où il est

gardé prisonnier, il a affirmé qu'il n'avait aucun lien avec des membres d'Al-Qaeda. Il a ajouté qu'il avait toujours refusé les demandes du SCRS de devenir informateur.

Le document non confidentiel soutient que M. Charkaoui s'est rendu pendant cinq mois au Pakistan en 1998, pendant que le terroriste Ahmed Ressay, un Montréalais d'origine algérienne, s'entraînait dans le pays voisin de l'Afghanistan, plus précisément dans un camp d'Al-Qaeda.

Le document n'affirme pas que M. Charkaoui connaissait M. Ressay, qui a été arrêté en décembre 1999 à la frontière américaine au volant d'une voiture bourrée d'explosifs. Cependant, il fait la liste de nombreux autres contacts du jeune Marocain.

Le SCRS soutient que Charkaoui maintient des contacts avec Abousoufiane Abdelrazik, mieux connu à Montréal sous le nom du « Soudanais ». « Ce dernier est qualifié par les documents judiciaires français d'important activiste islamiste du Jihad international et proche d'Abou Zoubeida (ancien responsable du recrutement dans les camps d'Al-Qaeda) ».

« Charkaoui a admis lors d'une entrevue avec un employé du Service (le SCRS) avoir

fréquenté Abdelrazik régulièrement, particulièrement au début de l'été 2001. Charkaoui est d'avis qu'Abdelrazik n'a rien à se reprocher... (Il) a indiqué qu'il s'est rendu à quelques reprises avec Abdelrazik à la mosquée Errahma, rue Jean-Talon. »

M. Charkaoui connaissait aussi Raouf Hannachi sous son appellation de « Abdelraouf le Tunisien ». Hannachi, qui a obtenu la citoyenneté canadienne, a fui le Canada quand *La Presse* a commencé à parler de lui. C'est lui qui avait mis Ahmed Ressay en contact avec Abou Zoubeida. C'est également Raouf Hannachi qui avait reçu Mohamedou Ould Slahi à Montréal, pour qu'il dirige les prières pendant une dizaine de jours à la mosquée Assuna, près du métro du Parc.

Or, Ould Slahi, actuellement détenu à la base américaine de Guantanamo, est un personnage très important, rappelle le document. C'est lui qui aurait recruté deux des quatre pirates de l'air qui ont détourné des avions à New York et Washington le 11 septembre 2001.

Toujours selon les documents, M. Charkaoui aurait eu des contacts avec Samir Ait Mohamed, qui avait discuté avec Ahmed Ressay de la possibilité de faire exploser un camion-citerne dans un quartier juif de Mon-

tréal. M. Mohamed est détenu à Vancouver et les États-Unis demandent son extradition.

M. Charkaoui aurait aussi connu Karim Saïd Atmani, membre du réseau de faux papiers d'Al-Qaeda qui était actif à Montréal à la fin des années 90. M. Atmani a été condamné à quatre ans de prison à Paris en octobre 2001.

Le SCRS affirme qu'il fréquentait Abdelilah Ouzghar, membre du même réseau de faux papiers et condamné *in absentia* à cinq ans de prison par le tribunal de grande instance de Paris. M. Ouzghar se trouve à Hamilton (Ontario) et la France demande son extradition.

Enfin, le Service de renseignement ajoute deux noms nouveaux parmi les contacts d'Adil Charkaoui : Samir Ezzine et Hicham Tahir, qui auraient travaillé avec lui à Pizza Trio.

Le SCRS souligne que le jeune homme a déjà confié à ses enquêteurs qu'il songeait à ouvrir une école de karaté. « Incidemment, il fut observé dans le passé que des individus impliqués avec Al-Qaeda s'adonnaient à la pratique du karaté et des arts martiaux. Notamment Ziad Jarrah, qui faisait partie du groupe qui a détourné (un avion) le 11 septembre 2001. »

ON CÉLÈBRE NOTRE  10^e ANNIVERSAIRE

RÉNO DÉPÔT®

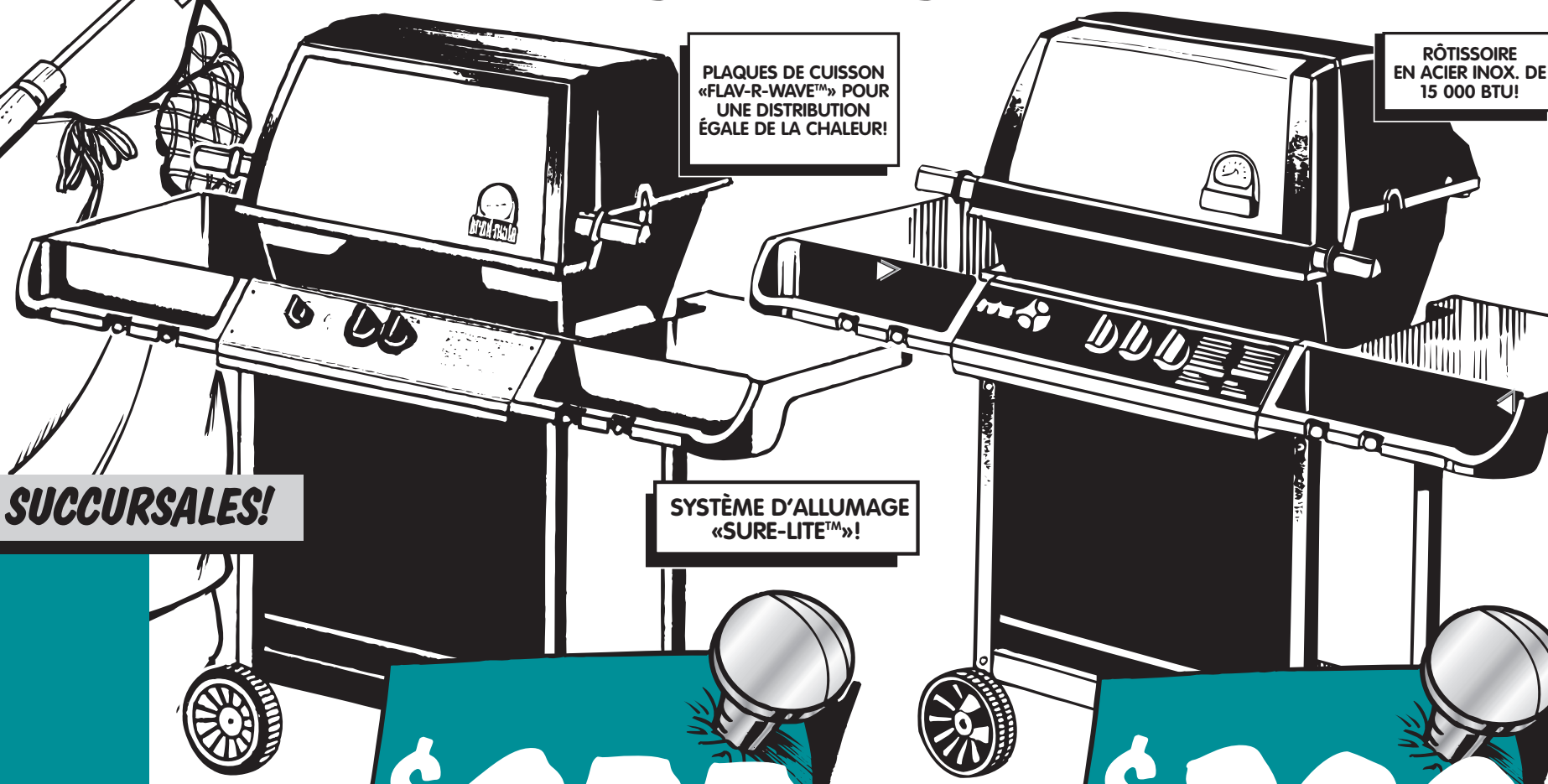
PLAISIRS D'ÉTÉ!



14

SUCCURSALES!

- ANJOU
- BEAUPORT
- BROSSARD
- HULL
- LASALLE
- LAVAL
- MARCHÉ CENTRAL
- NOTRE-DAME-DE-GRÂCE
- POINTE-CLAIRE
- QUÉBEC
- ROSEMÈRE
- SHERBROOKE
- STE-DOROTHÉE
- ST-HUBERT



PLAQUES DE CUISSON «FLAV-R-WAVE™» POUR UNE DISTRIBUTION ÉGALE DE LA CHALEUR!

RÔTISSEUR EN ACIER INOX. DE 15 000 BTU!

SYSTÈME D'ALLUMAGE «SURE-LITE™»!

\$277

\$398

Si jamais vous trouvez un article identique à plus bas prix ailleurs, que nous pouvons vérifier, nous vous l'offrirons au même prix que notre concurrent, moins

10% SUR-LE-CHAMP... GARANTI!

En raison des fluctuations du marché, les prix peuvent varier après le 3 juin 2003. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités à un nombre raisonnable, pour nos clients entrepreneurs comme pour le grand public. Nous nous efforçons de faire une publicité juste et véridique. Par ailleurs, une erreur humaine ou mécanique pourrait survenir. Dans un tel cas, nous ferons tout ce qui est en notre pouvoir pour satisfaire notre clientèle. Nos prix ne comprennent pas la TPS ni la TVQ. Notre garantie de prix imbattables, avec 10 % de moins sur-le-champ, ne s'applique pas aux soldes de liquidation, de fin de saison et de faillite de nos concurrents. Certains produits peuvent différer des illustrations. © Réno-Dépôt inc. 2003.

broil-mate™

BARBECUE AU GAZ 50 000 BTU

Surface de cuisson totale 605 po². Brûleur H double en acier inoxydable. Grils en porcelaine à 2 niveaux. 44544 (274218)



weber

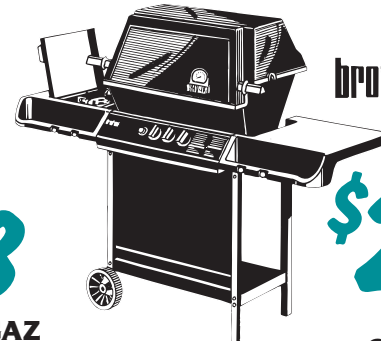
BARBECUE AU GAZ «SILVER-B» 36 000 BTU
Surface de cuisson 611 po² avec réchaud 187 po². 3 brûleurs en acier inoxydable. Grils fini porcelaine. 2281009 (252025)



broil-mate™

BARBECUE AU GAZ «E-Z BILT» 50 000 BTU
Surface de cuisson totale 605 po² avec réchaud rétractable 230 po². Grils à 2 niveaux fini porcelaine. 441-4 (252029)

(Bonbonne en sus sauf indication contraire.) *BASÉ SUR NOTRE PROGRAMME DE PAIEMENTS ÉGAUX DE 12 MOIS. TAXES ET FRAIS D'ADMINISTRATION EN SUS. PRIX APPROXIMATIFS.



broil-mate™

BARBECUE AU GAZ 40 000 BTU
Surface de cuisson totale 478 po². Brûleur latéral. 2 grils de cuisson en porcelaine à 2 niveaux. 3964 (281426)



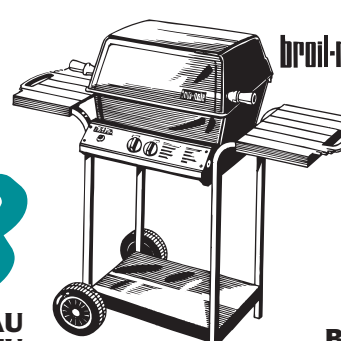
broil-mate™

BARBECUE EN ACIER INOXYDABLE 45 000 BTU (EQUIV.)
2 brûleurs. 2 tablettes latérales. PT245-S4C (277493)

broil-mate™

BARBECUE AU GAZ 50 000 BTU

Surface de cuisson totale 605 po². Grils à 2 niveaux fini porcelaine. Poignées isolées en thermorylon. 44754 (281428)



broil-mate™

BARBECUE AU GAZ «E-Z BILT» 35 000 BTU
Surface de cuisson totale 430 po² avec réchaud 157 po². Grils fini porcelaine. Brûleur type H en acier inoxydable. 301-4 (242468)



broil-mate™

BARBECUE AU GAZ 50 000 BTU
Surface de cuisson 605 po². Grils à 2 niveaux fini porcelaine. Brûleur latéral en acier inoxydable 10 000 BTU. 44644 (274217)

CELUI QUI FAIT BAISSER LE COÛT DE LA RÉNOVATION DEPUIS

10 ANS!

La moitié des élèves de 13 ans ne maîtrisent pas l'écriture

MARIE ALLARD

SEULEMENT la moitié des élèves québécois francophones de 13 ans — mais 75 % de ceux de 16 ans — maîtrisent les composantes de l'écriture. C'est ce que révèle une étude pancanadienne des compétences en écriture des élèves, rendue publique hier, à Toronto.

Au printemps 2002, 23 680 élèves ont été évalués par le Conseil des ministres de l'Éducation du Canada (CMEC), dans le cadre de son Programme d'indicateurs du rendement scolaire (PIRS). Leurs résultats ont été classés selon cinq niveaux, allant du plus faible au plus fort.

Dans l'ensemble du Canada, une majorité d'élèves de 13 ans font preuve « d'une maîtrise incertaine des composantes de l'écriture » en n'atteignant que le niveau 2, dit le rapport. « Leur développement est inconsistant, ne communiquant qu'une signification simple », explique-t-on.

À 16 ans, par contre, les jeunes Canadiens obtiennent de meilleurs résultats, puisqu'ils sont 61 % à atteindre le niveau 3. « Leur texte est généralement unifié et leur développement est consistant, indique-t-on. Une impression de clarté se dégage du texte. »

L'évaluation confirme « ce qui est maintenant reconnu comme étant un phénomène international, à savoir que les filles font preuve de compétences en écriture largement supérieures à celles des garçons ». La différence est de 13 % quand il s'agit de fournir une explication détaillée, en faveur des filles, évidemment. Depuis 1998, date de l'évaluation précédente, l'écart entre les sexes s'est toutefois « considérablement atténué », souligne le rapport. C'est en misant moins sur la qualité de l'écrit, pour plutôt favoriser l'expression de la pensée que les garçons ont pu remonter quelque peu la pente.

Les effets de la réforme

Parmi les provinces ou territoires qui se démarquent du lot, on compte le Québec, tant chez les francophones que les anglophones. L'Alberta, la Colombie-Britannique, le Manitoba et l'Ontario se tirent aussi particulièrement bien d'affaire.

Au Québec francophone, près de 90 % des élèves de 13 ans ont au moins une certaine maîtrise des composantes de l'écriture (niveau 2), tandis que 53 % en ont une bonne (niveau 3) et 10 % une élevée (niveaux 4 et 5). À 16 ans, les jeunes Québécois reprennent du poil de la bête, puisque 75 % d'entre eux maîtrisent les composantes de l'écriture (niveau 3) et « plus de 35 % ont un rende-

ment égal aux plus hauts niveaux de l'écriture efficace (niveaux 4 et 5) », précise l'étude.

Le rapport s'est par ailleurs penché sur les tendances actuelles en éducation, rappelant que « depuis les 10 dernières années, les programmes d'étude s'articulent avant tout autour des compétences générales ». Si, au Québec, on reconnaît neuf compétences transversales, la Saskatchewan fait référence à six apprentissages essentiels communs et l'Ontario, à quatre catégories de rendement !

Les élèves semblent sortir gagnants de ces réformes, puisque selon le rapport, 75 % d'entre eux ont tendance à étoffer leur raisonnement lorsqu'ils sont incités à répondre à un texte. Le fait que 30 % d'entre eux fassent preuve de pensée critique semble être une autre « découverte positive », selon l'étude.

51 % des Québécois s'ennuient à l'école

Quant à la vie quotidienne des élèves, ce que le CMEC appelle « le contexte canadien », elle semble aussi influencer les résultats en écriture. « Comme il fallait s'y attendre, le rendement est directement proportionnel au statut socioéconomique et aux visées éducatives des jeunes », mentionne le rapport. Plus on est riche et motivé, mieux on écrit, partout au pays.

Seulement 26 % des élèves francophones du Québec disent avoir 200 livres ou plus à la maison, soit 10 % de moins que parmi les élèves du Canada anglophone. À peine 44 % des jeunes Québécois francophones affirment lire pour leur plaisir au moins une heure par semaine, comparativement à 46 % de leurs camarades canadiens anglophones. Faut-il s'étonner, dans ce cas, qu'une maigre proportion de 50 % des jeunes d'ici prévoit fréquenter l'université, ce qui est très loin des 79 % du Canada anglais ?

Heureusement, certaines habitudes des jeunes du Québec sont positives. À 13 ans, seulement 22 % des Québécois francophones regardent 15 heures ou plus de télévision par semaine, et à 16 ans, ils ne sont plus que 11 % à en faire autant. C'est beaucoup moins que chez les anglophones du pays, qui font de même dans 26 % des cas, ce qui a une influence négative sur leur rendement.

Enfin, 57 % des élèves canadiens anglophones disent « s'ennuyer souvent en classe ». Chez les Québécois francophones, ils ne sont que 51 % à souffrir du même mal, un taux tout de même suffisamment élevé pour inquiéter parents et professeurs.

Les groupes de femmes échaudés

d'après CP

LES GROUPES de femmes, échaudés par la perte d'un ministre responsable de la condition féminine, redoutent maintenant la disparition du Conseil du statut de la femme et du Secrétariat à la condition féminine.

« À l'heure actuelle, nous n'avons aucune indication que ces organismes vont être

maintenus. Il n'y a pas eu de promesses formelles de ce côté-là », a déclaré Viviane Barbot, la présidente de la Fédération des femmes du Québec, à l'issue d'une rencontre hier entre le premier ministre Jean Charest et les groupes de femmes.

Au gouvernement du Québec, la condition féminine relève désormais du ministère des Relations avec les citoyens.

Pour chauffer sans compromis...

« Les HydroSolutions, j'achète!

VENTE

Appareils de chauffage central électrique à air chaud ou à eau chaude

AVANTAGES

- pas de réservoir ni d'odeur
- peu d'entretien annuel
- moins encombrant – plus d'espace à votre disposition
- coûts d'acquisition moins élevés
- tarifs stables
- sécuritaire

VENTE

Thermopompes centrales

AVANTAGE

En ajoutant cet appareil à votre système au mazout, vous avez un système bi-énergie au tarif DT.

De tous les modes de chauffage, c'est le plus économique!

Pour tout renseignement, appelez le

514 ÉNERGIE
(363-7443)

du lundi au vendredi de 8 h 30 à 18 h.

www.hydrosolution.com

1 Mensualités calculées sans aucune mise de fonds, terme de 120 mois, taux d'intérêt de 9,6% sujet à changement sans préavis. Tout financement est sujet à l'approbation de crédit de la Banque Laurentienne. Mensualités établies pour une installation de base et excluant les coûts supplémentaires, parfois applicables dans le cas d'une conversion de la source d'énergie ou de travaux additionnels pour respecter les codes en vigueur.

Note: Le service est limité à certains secteurs. Informez-vous auprès d'HydroSolution pour savoir s'il est offert dans le vôtre. Aucune subvention n'est accordée à l'achat d'un système bi-énergie.

RBQ: 8109-7594-22

HydroSolution
Une filiale du groupe Hydro-Québec

Vous devez absolument lui parler alors que sa réunion s'éternise?

Laissez-lui un message en toute discrétion avec la messagerie texte de votre téléphone mobile.

Et bien simple.


LOTO
QUÉBEC

Résultats
 Tirage du 2003-05-27

Tirage du
 2003-05-27

02	05	06	08	15	20	21	25	31	34
37	40	48	49	57	58	61	63	64	66

Tirage du 2003-05-27
 ③ ④

159 6223

Extra

Tirage du 2003-05-27
 NUMÉRO 231645

Les modalités d'encaissement des billets gagnants passeront au verso des billets.
 En cas de disparition entre contre-tire et la tiré officielle de la loterie, dernière a prévaloir.

Si vous avez un
 problème de jeu...

MISSE SUR
 1 866 508-TOU

ANGLAIS

COURS AXES SUR LA CONVERSATION

Petits groupes : 3 à 7 personnes ; admission continue

à temps partiel et semi-intensifs

matin, après-midi, soir, samedi

de jour, 25 h/semaine

155 \$ à 175 \$/semaine

1 à 7 fois/sem. • 235 \$/30 h*

* Matériel pédagogique inclus, pas de taxe, déductible d'impôt, frais d'inscription : 45 \$

Formation en entreprise adaptée à vos besoins

Cours privés : toutes les langues

Converlang

école de langues postmoderne

accréditée par Emploi-Québec

1160, boul. St-Joseph Est, 3^e étage, Mtl

Laurence (514) 278-5309 www.converlang.com

Voici le nouveau CPG taux croissant CIBC de 5 ans

7,0%

Taux de la 5^e année*

Taux supérieurs. Croissance garantie.

Obtenez des rendements supérieurs garantis et des taux qui seront majorés chaque année pendant 5 ans. Et si vous voulez accéder facilement à votre argent, renseignez-vous sur le CPG taux croissant encaissable^{MC} CIBC.

Dans le cas du CPG taux croissant CIBC non remboursable avant l'échéance seulement, l'intérêt est calculé chaque année à l'aide d'un taux fixe combinant les taux annuels et rajusté en fonction des intérêts composés.

Pour tout renseignement, passez à votre centre bancaire, visitez cibc.com/francais ou appelez au 1 866 525-8624.

3140233A

* Le taux indiqué s'applique au CPG taux croissant CIBC non remboursable avant l'échéance, et peut fluctuer. ^{MC} Marque de commerce de la Banque CIBC. Le logo CIBC est une marque de commerce de la Banque CIBC.

3140235

Zytco LE MEILLEUR SOLARIUM AU MONDE **NOUVEAU** PANORAMA QUALITÉ À PRIX IMBATTABLE

TROIS-SAISONS, QUATRE-SAISONS
ALUMINIUM OU CÈDRE
CLASSIQUE, CATHÉDRALE,
EUROPÉEN, CONSERVATOIRE,
WINDSOR, VICTORIEN

VISITEZ NOTRE SALLE DE MONTRE

4940 CHEMIN BOIS-FRANC
ST-LAURENT, QC, H4S 1A7
License R.B.Q. 1983-2179-28

WWW.ZYTCO.COM
514-335-2050
800-361-9232

PROFONDEUR	8 PIEDS	10 PIEDS	12 PIEDS
12 PIEDS LONG	4,340\$	4,991\$	5,534\$
14 PIEDS LONG	4,774\$	5,425\$	6,076\$
16 PIEDS LONG	4,883\$	5,642\$	6,293\$
17 PIEDS LONG	5,317\$	6,078\$	6,836\$

TOUT EN VERRE 500% PLUS RESISTANT QUE LE PVC

INDI PORT
Le no 1 du tapis dans le grand Montréal

30 % de rabais

Notre vaste sélection de tapis noués à la main, teintures végétales, Chobi, Jaipurs, Agras et Kazhak, de laine confectionnés à la main au fini antique. Grandeurs offertes 4 pi x 6 pi à 12 pi x 18 pi.

100, rue Saint-Paul Est, Vieux-Montréal
(514) 871-1664

Magnifiques tapis Prix sensationnel

* Stationnement gratuit à l'hôtel Marriot À l'angle des rues Notre-Dame et St-Jean-Baptiste (1 rue à l'est de St-Laurent)

Place d'Armes / Champs de Mars

Profitez du ménage du printemps

SENTRA 2003
FINANCEMENT à partir de **18 %**

Pour 20\$ de plus par mois Climatiseur et radio cd inclus

0 \$ dépôt de sécurité

199\$ Par mois

Transport & préparation INCLUS

Anjou 324-7777
NISSAN Gabriel
7010, boul. Henri-Bourassa Est

Pointe-aux-Trembles 645-0333
NISSAN Gabriel
12260, rue Sherbrooke Est

Visitez notre site : www.gabriel.ca

Les demandeurs du statut de réfugié sont mal suivis

SYLVAIN LAROCQUE
Presse Canadienne

OTTAWA — Les demandeurs du statut de réfugié atteints de tuberculose ou de syphilis peuvent rester au pays pendant des mois — voire des années — sans faire l'objet de surveillance médicale, a déploré hier la vérificatrice générale du Canada, Sheila Fraser.

Santé Canada a décrété que ces deux maladies graves devaient faire l'objet d'une surveillance médicale constante au pays. Or, a découvert le bureau de M^{me} Fraser, Citoyenneté et Immigration Canada ne transmet pas aux autorités de santé publique l'identité des demandeurs du statut de réfugié qui souffrent de tuberculose inactive ou de syphilis.

Pire encore, les demandeurs atteints ne savent même pas qu'ils doivent se soumettre à une surveillance médicale. Pourtant, la Commission de l'immigration et du statut de réfugié met en moyenne 10 mois pour étudier leurs demandes,

et il n'est pas rare qu'un demandeur refusé reste au Canada pendant des mois, voire des années.

La vérificatrice générale a reconnu ne pas savoir combien de demandeurs du statut de réfugié sont atteints de tuberculose ou de syphilis au Canada.

Rapports au Parlement

Sheila Fraser a par ailleurs noté que l'information fournie au Parlement par Citoyenneté et Immigration était incomplète. Dans un rapport, Ottawa a par exemple indiqué que 137 119 travailleurs qualifiés se sont installés au Canada en 2001, alors que ce nombre comprend en fait 58 860 demandeurs principaux et 78 259 personnes à charge.

Les autres ministères ne font guère mieux. La vérificatrice générale s'est montrée « déçue » de la qualité de l'information qu'on trouve dans les « rapports sur le rendement » que les différents ministères et organismes sont tenus de présenter au Parlement chaque

automne. Cela fait pourtant six ans que le bureau de M^{me} Fraser talonne le gouvernement à ce sujet.

Le plus souvent, ces rapports ne donnent que les « bonnes nouvelles » et font tout pour ne pas évoquer les problèmes de gestion auxquels font face les ministères, selon la vérificatrice générale.

Sur le plan de la protection de la population contre le crime organisé et le terrorisme, la vérificatrice générale constate que chaque ministère ne présente que ses propres actions sans vraiment tenir compte du rôle joué par les autres ministères.

Sheila Fraser estime cependant que l'Agence des douanes et du revenu (ADRC) a fait des « progrès satisfaisants » depuis les attentats du 11 septembre 2001. Mais les agents des douanes ne recueillent pas encore assez d'informations au sujet des voyageurs et des expéditions commerciales qui présentent des risques élevés sur le plan de l'immigration et de l'hygiène publique.

Ottawa dépense 200 millions pour un projet qualifié d'« impraticable »

Presse Canadienne

OTTAWA — Le gouvernement fédéral a dépensé au moins 200 millions en 12 ans pour mettre au point un nouveau système de classification des emplois de la fonction publique fédérale, qui a fini par être qualifié d'« impraticable », a révélé hier la vérificatrice générale, Sheila Fraser.

Dans son deuxième rapport pour l'année 2003, M^{me} Fraser indique que le gouvernement a produit un système valable, mais qu'il a décidé, en avril 2001, de le mettre au rancart parce que jugé impossible à implanter.

La présidente du Conseil du Trésor, Lucienne Robillard, a toutefois

gardé cette décision secrète pendant plus d'un an, ne la rendant publique qu'en mai 2002.

L'actuel système de classification des emplois de la fonction publique fédérale a été établi il y a plus de 35 ans. En plus d'être « lourd, très lent et coûteux », selon Sheila Fraser, il ne répond pas aux attentes concernant l'équité salariale.

Le nouveau système développé par le gouvernement arrivait à régler ces problèmes, mais il n'aurait jamais pu respecter la complexité des échelles salariales existantes sans conduire à une explosion des coûts pour Ottawa.

De 1998 à 2001, le projet a coûté 200 millions en « coûts supplémentaires » au gouvernement —

une somme qui a servi au développement de nouvelles règles comptables, à l'embauche de consultants et au remplacement des fonctionnaires touchés. Sheila Fraser n'a pas pu dire à combien se sont élevés les coûts totaux du projet. Ottawa fait actuellement une autre tentative pour réformer la classification de ses fonctionnaires.

Le gouvernement n'a toujours pas de politique de rémunération, a rappelé la vérificatrice générale, et les salaires continuent d'être fixés par les aléas des négociations collectives.

Des milliers de règles éparées continuent de dicter le salaire, le temps supplémentaire et les avantages sociaux des quelque 168 000 fonctionnaires fédéraux.

Jusqu'à 20\$ RABAIS PAR LE POSTE

FAITES L'EXPÉRIENCE DE LA PUISSANCE SANS ESSENCE

Les coupe-bordure sans fil de Black & Decker — Des coupe-bordure dotés d'une puissante pile de 12 V et capables de tailler les bordures de terrains de 1,5 acre en une seule charge. Oui — SANS FIL. Vous profitez donc de la mobilité d'un coupe-bordure à essence, sans avoir à subir les maux de tête qui l'accompagnent. Pas d'essence ou d'huile à mélanger, pas de réservoir à remplir, plus besoin de s'en faire pour les bougies d'allumage, les étrangleurs, le bruit ou les émanations. Et maintenant, pour une période limitée, Black & Decker offre une remise postale allant jusqu'à 20 \$ sur les outils de pelouse et de jardin choisis, comme le coupe-bordure sans fil de 8 po, le GrassHog^{MC} de 9 po et le GrassHog^{MC} de 12 po. La gamme d'outils d'extérieur puissants de Black & Decker est offerte dans les quincailleries et les centres de rénovation partout au Canada.

SANS FIL 8 po Compact et léger, facilitant l'entretien! **\$10** RABAIS PAR LE POSTE CST800

SANS FIL 9 po Tête Groom 'N' Edge pivotante sur 180° qui facilite la taille des bordures! **\$10** RABAIS PAR LE POSTE CST1000C

SANS FIL 12 po Peut couper la bordure de terrains de 1,5 acre sur une seule charge. Le fil se déroule automatiquement — pas besoin d'appuyer l'appareil au sol pour le faire sortir! **\$20** RABAIS PAR LE POSTE CST2000

GRASS HOG

BLACK & DECKER

www.blackanddecker.com
1-800-544-6986

Pour obtenir votre remise postale, envoyez le code cup, le reçu de caisse original ou photocopie, sur lequel vous aurez encadré l'achat, et ce coupon officiel à : Black & Decker Mail-In Rebate Offer, 661 Millidge Ave, C.P. 12277, St-Jean, NB, E2L 5E7.

Nom _____

Adresse _____

La remise postale n'est offerte que pour les produits Black & Decker suivants : **10 \$** - CST800/1000C **20 \$** - CST2000. Le produit doit être acheté entre le 1^{er} mai et le 30 juin 2003. Les demandes doivent être reçues au plus tard le 15 juillet 2003. Cette offre ne peut être jumelée à aucune autre offre.

IMPALA CHEVROLET 2003



PLUS SPACIEUSE

- Sièges pour 6 passagers • Moteur V6 3,4 L de 180 HP
- Transmission automatique 4 vitesses avec surmultipliée
- Climatisation à 2 zones • Vitres, miroirs, portes et coffre à commandes électriques • Régulateur de vitesse • Lecteur CD

288\$/mois*LOCATION DE 48 MOIS
TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS
TAXES EN SUS

CHEVROLET

MALIBU CHEVROLET 2003



PLUS PUISSANTE

- Puissant moteur V6 3,1 L alliant performance et économie d'essence • Boîte automatique 4 vitesses avec surmultipliée • Régulateur de vitesses • Vitres, miroirs et portes à commandes électriques • Climatiser • Lecteur CD

258\$/mois*LOCATION DE 48 MOIS
TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS
TAXES EN SUSDépôt de sécurité et
première mensualité payés par GM**

BIEN PLUS.



0% DE FINANCEMENT À L'ACHAT PENDANT 60 MOIS

SUR PRESQUE TOUS LES MODÈLES^{††}

TRACKER LXT CHEVROLET 2003



PLUS AMUSANT

- Moteur L4 de 2,0 L à DACT de 127 HP • Boîte de transfert 2 vitesses permettant de passer de 2 à 4 roues motrices à la volée • Lecteur CD
- Roues de 15 po en aluminium • Groupe sport LXT

238\$/mois*LOCATION DE 48 MOIS
TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS
TAXES EN SUSDépôt de sécurité et
première mensualité payés par GM**

TRAILBLAZER LS CHEVROLET 2003



PLUS MUSCLÉ

- Moteur Vortec 4,2 L de 275 HP • Pont arrière autobloquant
- Vitres, portes et miroirs chauffants à commandes électriques
- Climatisation à 2 zones • Freins ABS aux 4 roues
- Roues de 16 po en aluminium • Lecteur CD

418\$/mois*LOCATION DE 48 MOIS
TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS
TAXES EN SUS

SILVERADO À CABINE ALLONGÉE CHEVROLET 2003



PLUS FIABLE

- Moteur V8 Vortec 4800 de 270 HP • Transmission automatique à 4 vitesses et mode remorquage, pont arrière autobloquant • Freins ABS aux 4 roues • Roues de 16 po chromées stylisées • Lecteur CD • Climatiser

358\$/mois*LOCATION DE 30 MOIS
TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS
TAXES EN SUS

L'Association des concessionnaires Chevrolet du Québec suggère aux consommateurs de lire ce qui suit. Offres d'une durée limitée, réservées aux particuliers, s'appliquant aux véhicules neufs 2003 en stock suivants: Impala (W1F19/R7A), Malibu (1ND69/R7A), Tracker (CJ10305/R71), TrailBlazer (C115506/R7A) et Silverado à cabine allongée (CC15753/R7F). Photos à titre indicatif seulement. Sujet à l'approbation du crédit de GMAC. Frais reliés à l'inscription au Registre des droits personnels et réels mobiliers et droits payables à la livraison. *Paiements mensuels basés sur un bail de 48 mois (Silverado: 30 mois) avec versement initial ou échange équivalent Impala (2 149 \$), Malibu (1 665 \$), Tracker (3 301 \$), TrailBlazer (4 058 \$) et Silverado à cabine allongée (4 056 \$). À la location, transport et préparation inclus. Immatriculation, assurance et taxes en sus. Frais de 12 ¢ du km après 80 000 km à l'exception du Silverado à cabine allongée, frais de 12 ¢ après 50 000 km. **Conditions applicables à la location pour des termes allant jusqu'à 48 mois, premier versement mensuel (taxes incluses) et dépôt de sécurité payés par General Motors. Le dépôt ne sera pas remis au consommateur à la fin de la période de location. *Dépôt de sécurité (Impala: 350 \$, TrailBlazer: 500 \$ et Silverado à cabine allongée: 425 \$) et première mensualité exigés à la livraison. †Taux de financement à l'achat de 0 % disponible sur la plupart des modèles pour des termes allant jusqu'à 60 mois. Exemple de financement: 10 000 \$ à 0 %: 60 versements de 166,67 \$, coût en intérêts 0 \$, coût total de financement 10 000 \$. L'offre de financement à l'achat ne s'applique pas aux Saturn, Saab, Isuzu, Grand Prix 2004, Corvette, Cadillac, Hummer, fourgonnettes passagers et marchandises/coupées, Sierra/Silverado 2500/3500 cabines classiques et allongées (sauf C6P), Sierra/Silverado 2500/3500 à cabine multiplace et châssis-cabine, Sierra/Silverado 3500 HD châssis-cabine (style reporté) et aux camions série W et poids moyens. Ces offres sont exclusives et ne peuvent être jumelées à aucun autre programme incitatif d'achat ou de location à l'exception des programmes de La Carte GM, des Diplômés et de GM Mobilité. Le concessionnaire peut fixer son propre prix. Un échange de véhicules entre concessionnaires peut être requis.

Renseignez-vous chez votre concessionnaire participant, à gmcanada.com ou au 1 800 463-7483.

LOGEMENT SOCIAL

Les groupes communautaires veulent 128 millions

MARIO CLOUTIER

QUÉBEC — Les groupes communautaires augmentent la pression sur le ministre Jean-Marc Fournier afin que le budget Séguin de la mi-juin respecte les engagements électoraux du Parti libéral en matière de logement social. À l'approche du 1^{er} juillet, ces organisations soutiennent que 58 millions sont nécessaires dès cette année et 128 millions à terme pour créer les 13 000 logements promis en cinq ans.

Après une rencontre d'une heure avec le ministre des Affaires municipales hier à Québec, le Front populaire en réaménagement urbain (FRAPRU) et quatre autres organisations représentant les coopératives et des organismes sans but lucratif en habitation ont admis que M. Fournier s'était montré « très sensible » au dossier du logement social. Quant aux mesures d'urgence du 1^{er} juillet, il aurait toutefois déclaré « vous risquez d'être déçus » aux groupes présents.

M. Fournier s'apprête à revoir les règles du programme d'aide, notamment aux personnes seules et aux couples sans enfants, afin de se conformer à une décision récente

de la Commission des droits de la personne. L'an dernier, le tiers des personnes demandant de l'aide auraient été jugées inadmissibles à Montréal puisqu'elles vivaient seules ou en couple mais sans enfant.

Cependant, les sommes supplémentaires pour les mesures d'urgence du 1^{er} juillet n'iraient pas jusqu'aux 15 millions envisagés par les groupes communautaires afin de venir en aide à plus de 2000 familles québécoises cet été.

« Il y a une inquiétude. On nous a dit qu'il y aurait des difficultés à fournir de l'argent à toutes les personnes dans le besoin. C'est inacceptable pour les 218 000 familles qui consacrent plus de la moitié de leurs revenus à se loger », affirme la porte-parole du FRAPRU, Lucie Poirier.

Selon le FRAPRU, c'est la Société d'habitation du Québec (SHQ) qui a fourni les 9,5 millions dépensés l'an dernier pour venir en aide à 1050 familles sans logement. Cette somme a servi aux mesures d'urgence, à l'entreposage, mais aussi à offrir un supplément de logement aux familles démunies.

Le dernier budget Marois avait prévu 3,2 millions pour les mesures d'urgence du 1^{er} juillet. Cette

somme est considérée comme un strict minimum par les groupes communautaires, qui souhaitent plutôt voir le gouvernement injecter 15 millions d'argent frais cette année pour que les personnes seules et un plus grand nombre de familles reçoivent de l'aide.

« Sinon, c'est clair qu'il va y avoir des familles à la rue cet été », soutient Lucie Poirier, avant d'ajouter que l'argent en provenance de la SHQ est « coupé ailleurs, dans les logements existants ou à réaliser ».

Les organismes en habitation ont réitéré au ministre Fournier la nécessité d'investir 70 millions en cinq ans pour le logement social. Sinon, le gouvernement libéral risque de voir s'évanouir en fumée les 80 millions promis par le gouvernement fédéral. Avec un montant additionnel de 10 millions provenant des municipalités, c'est un total de 160 millions qui serviraient à créer les 13 000 logements sociaux promis par le PLQ en campagne électorale.

« Ça fait des années qu'on se bat au FRAPRU pour avoir l'argent du gouvernement fédéral, souligne M^{me} Poirier. On a gagné 80 millions pour le Québec. Si Québec ne met pas l'équivalent, on va le perdre. »

CADEAUX AUX PHARMACIENS

Charest accusé de légèreté

ANDRÉ NOËL

UNE COALITION de groupes sociaux accuse le premier ministre Jean Charest de prendre bien à la légère la pratique des cadeaux offerts aux pharmaciens par les fabricants de médicaments génériques, et notamment à la pharmacie de la ministre déléguée à la Santé, Julie Boulet.

« Le premier ministre ne semble pas prendre au sérieux le problème des pratiques douteuses de l'industrie pharmaceutique en venant à la rescousse de sa nouvelle ministre déléguée à la Santé et en disant que celle-ci n'avait pas bénéficié d'un avantage substantiel », a déclaré hier Marie Pelchat, porte-parole de la Coalition Solidarité Santé.

La pharmacie de M^{me} Boulet à Saint-Tite a reçu, entre autres choses, pour environ 1500 \$ de piluliers de la firme Apotex. Ces petits distributeurs de médicaments étaient ensuite redistribués parmi les foyers pour personnes âgées. Dans une poursuite déposée il y a deux semaines contre Apotex, la Régie de l'assurance-maladie du Québec (RAMQ) souligne qu'il s'agit là d'un cadeau illégal.

S'il y a des cadeaux à donner, soutient la RAMQ, qu'ils le soient sous forme de baisse du prix des médicaments. Une entente conclue entre la RAMQ et l'Association des pharmaciens propriétaires du Québec prévoit que les coûts des conte-

nants des médicaments sont couverts par la rémunération de 7,65 \$ que la RAMQ verse aux pharmaciens pour chaque ordonnance.

La pharmacie de M^{me} Boulet, qui fonctionne sous la bannière Familiprix, a également reçu un appareil de mesure de la masse corporelle, un autre pour mesurer la pression et divers « instruments pour dispenser des services », selon son attaché de presse. M^{me} Boulet s'est défendue en affirmant qu'elle n'avait pas profité d'avantages personnels, comme des voyages ou des croisières.

« Les cadeaux de piluliers ne sont qu'une des multiples manifestations des largesses des compagnies, qui expliquent une croissance annuelle des coûts de 19,3 % par année dans le régime public et dans les régimes privés d'assurance-médicaments », affirme la Coalition Solidarité Santé dans un communiqué.

« Les médicaments coûtent au Trésor public un milliard de plus qu'il y a cinq ans et le premier ministre ne peut en faire une question banale. La pertinence d'une enquête publique, demandée par 85 organisations et personnalités, demeure entière, malgré les commentaires du premier ministre. »

M. Charest a déclaré, lundi, qu'il n'y avait pas lieu de sévir contre la ministre Julie Boulet, compte tenu que les piluliers reçus à sa pharmacie ne constituent pas une faveur personnelle.

Des générations de professionnels ont choisi les outils CRAFTSMAN

Toutes les perceuses sans cordon sont en solde sauf les articles 'Valeur sûre'



en vedette: **87⁵⁰**
PERCEUSE SANS CORDON CRAFTSMAN 15,6V
Garantie de 50 mois; détails en magasin.
Rég. Sears 139,99.

COMMANDEZ: 098 422 560

maintenant **1399⁵⁰**
TRACTEUR DE PELOUSE CRAFTSMAN 13,5-HP, 38 PO
Moteur Briggs & Stratton.
Rég. Sears 1449,99.

COMMANDEZ: 718 460 313



JOURS CRAFTSMAN^{MD} EN VIGUEUR

Voyez les 'Offres quotidiennes' CRAFTSMAN mettant en vedette des articles

jusqu'à **60%** de rabais



maintenant **189⁵⁰**
OUVRE-PORTE DE GARAGE CRAFTSMAN 1/2-HP
Avec émetteur à une fonction et bouton de type sonnette.
N° 18051. Rég. Sears 199,99.

COMMANDEZ: 098 418 401

Supplément pour l'installation; elle est gratuite. Détails en magasin



maintenant **299⁵⁰**
RABAIS 50,49! TONDEUSE À ESSENCE CRAFTSMAN 3 FAÇONS, 6,25 HP, 21 PO, À ENSACHAGE ARRIÈRE
N° 36363. Rég. Sears 349,99.

COMMANDEZ: 718 436 363



219⁹⁹
LIQUIDATION FINALE! SCIE À ONGLETS COMBINÉS CRAFTSMAN 10 PO AU LASER, 15 A
Ligne au laser.
N° 28523. Rég. Sears 269,97.

Dans la limite des stocks



maintenant **59⁵⁰**
TONDEUSE À FOUET ÉLECTRIQUE CRAFTSMAN 15 PO, 4,6 A
Rég. Sears 79,99.

COMMANDEZ: 718 451 111

Un policier dirigera la SQ

DENIS LESSARD

QUÉBEC — Après sept ans de direction civile, la Sûreté du Québec (SQ) va sous peu repasser sous la houlette d'un policier. Nommé il y a cinq ans, le directeur de la SQ, Florent Gagné, quittera son poste à la fin juin.

Et selon les informations obtenues par *La Presse*, tous les prétendants à la succession de ce fonctionnaire de carrière, qui compte poursuivre sa carrière à Québec, sont issus de la police. Le nouveau ministre de la Sécurité publique, Jacques Chagnon, qui aurait préféré conserver M. Gagné en poste, a commencé à rencontrer les successeurs potentiels.

Trois sont issus de la haute direction de la SQ : Richard St-Denis, le directeur général adjoint (DGA) aux affaires criminelles ; Paul Quirion, DGA au territoire, et Normand Proulx, DGA à l'organisation. Ce dernier, plus proche des libéraux, aurait une coudée d'avance sur ses adversaires — la protection des « personnalités », par conséquent des politiciens, tombe sous sa responsabilité. Un autre candidat fait un lobby intensif : Jean-Pierre Gariépy, le chef de la police de Laval, qui a déjà signifié son intérêt au ministre Chagnon.

Le choix d'un directeur de la SQ est une opération très délicate pour le pouvoir politique. Après des années difficiles, les dérapages de la crise d'Oka et l'affaire Matticks, Québec avait décidé de nommer un civil à la tête de la police : le choix de Lucien Bouchard, Guy Coulombe, qui avait dirigé la police pendant deux ans après que Serge Barbeau, le candidat de Serge Ménard, ministre de la Sécurité publique à l'époque, s'y soit cassé les dents. Guy Coulombe, ancien inspecteur chef sorti de la retraite, s'était heurté aux résistances de ses anciens supérieurs hiérarchiques.

Quant à Florent Gagné, longtemps sous-ministre aux Affaires municipales, aux Affaires intergouvernementales canadiennes et à la Sécurité publique, il compte bien rentrer dans la capitale, où il possède toujours sa résidence. Il avait été nommé une première fois pour deux ans et, à l'approche du Sommet des Amériques, un passage délicat au printemps 2001, il avait accepté un renouvellement pour deux autres années.

Clavardage

L'Art qui fait Boum!



Membre du jury, Isabelle Blais devra choisir le Grand Prix...

Aujourd'hui mercredi à 12 h 30
www.cyberpresse.ca/clavardage

cyberpresse.ca

50

50 ans de qualité, bon prix, service et fiabilité

SEARS

NE061G403 © 2003. Sears Canada Inc.

PLUS DE PUISSANCE.

□ Moteur ECOTEC 2,2L de 140 HP.

PLUS DE STYLE.

□ Nouvelles lignes épurées.
□ Phares antibrouillard de série.

PLUS DE CONTRÔLE.

□ Tenue de route et maniabilité améliorées.
□ Transmission manuelle 5 vitesses Getrag.

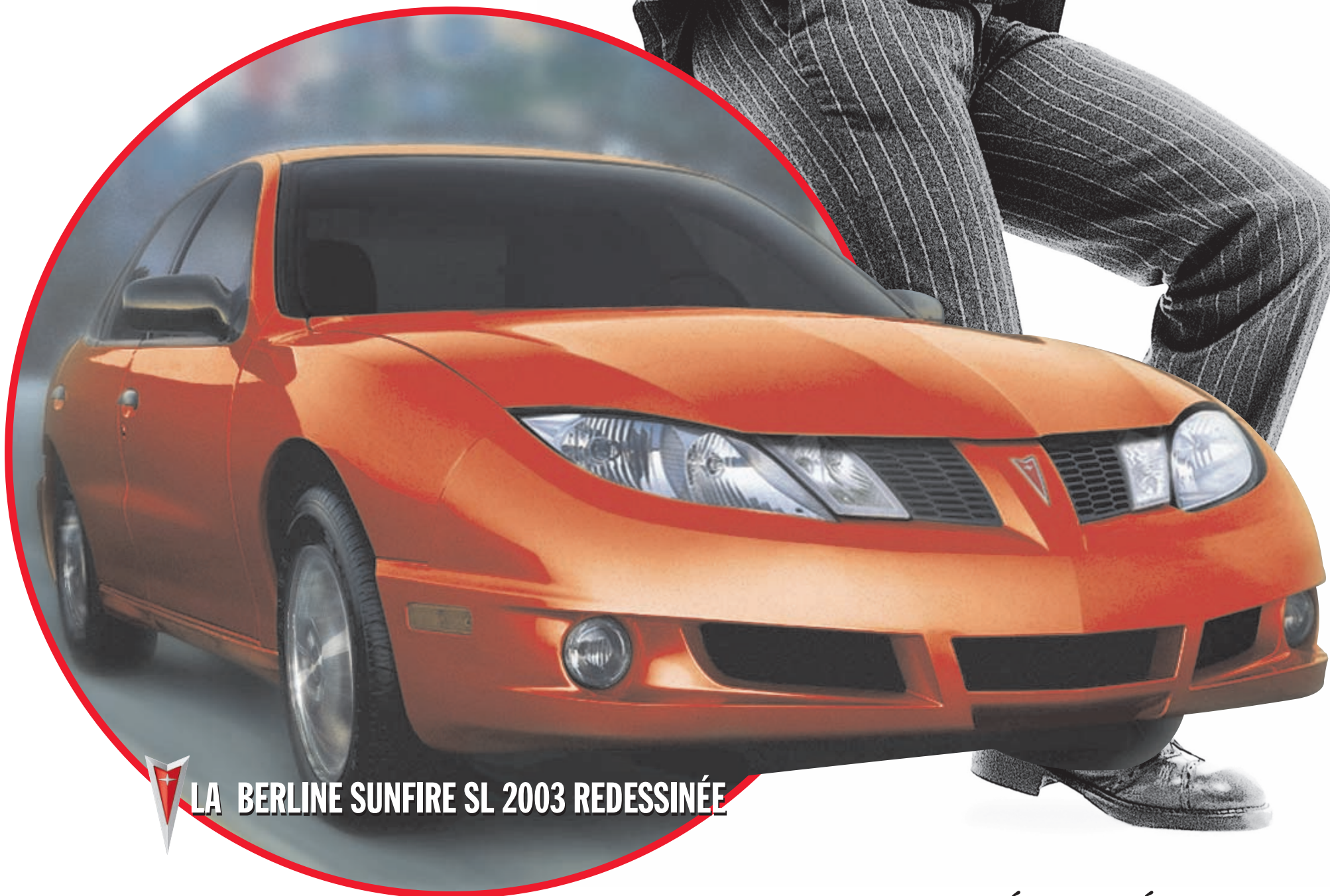


BIEN PLUS.



Canada

0% DE FINANCEMENT À L'ACHAT PENDANT 60 MOIS^{††}



LA BERLINE SUNFIRE SL 2003 REDESSINÉE

PLUS DE SÉCURITÉ.

□ Garantie 5 ans ou 100 000 km sur le groupe motopropulseur, sans franchise.
□ Système antivol PASSLock.
□ 2 sacs gonflables à déploiement adapté.

PLUS ABORDABLE QUE JAMAIS

LOCATION

209 \$/mois*

TERME DE 48 MOIS
TRANSPORT ET
PRÉPARATION INCLUS.
TAXES EN SUS

0,5% de financement[†]

0 \$ comptant*

Dépôt de sécurité et
première mensualité payés par GM*

LOCATION 48 MOIS	
MENSUALITÉ	COMPTANT (ou échange équivalent)
158 \$	2 424 \$
188 \$	1 000 \$

GARANTIE DU GROUPE
MOTOPROPULSEUR
5 ANS 100 000 KM
SANS FRANCHISE

PROGRAMME
GM PROTECT
DIPLOMÉS
1000+

GM
La Carte GM

ACHAT

256 \$/mois**

TERME DE 60 MOIS
TRANSPORT ET
PRÉPARATION INCLUS.
TAXES EN SUS

0% de financement^{††}

0 \$ comptant**

PONTIAC
BUICK
GMC

GM

L'Association des concessionnaires Pontiac Buick GMC du Québec suggère aux consommateurs de lire ce qui suit. Offres d'une durée limitée, réservées aux particuliers, s'appliquant au modèle neuf 2003 en stock suivant : Sunfire SL (2JB69/R7A). Photo à titre indicatif seulement. Sujet à l'approbation du crédit de GMAC. Frais reliés à l'inscription au Registre des droits personnels et réels mobiliers et droits payables à la livraison. * Paiements mensuels basés sur un bail de 48 mois sans versement initial (voir tableau). À la location, transport et préparation inclus. Immatriculation, assurance et taxes en sus. Frais de 12 ¢ du km après 80 000 km. Premier versement mensuel (taxes incluses) et dépôt de sécurité payés par General Motors. Le dépôt ne sera pas remis au consommateur à la fin de la période de location. ** Taux de financement à la location de 0,5% disponible pour des termes allant jusqu'à 48 mois. *** Paiements mensuels basés sur un terme de 60 mois sans versement initial. À l'achat, préparation et transport inclus. Immatriculation, assurance et taxes en sus. † Taux de financement à l'achat de 0% disponible pour des termes allant jusqu'à 60 mois. Ces offres sont exclusives et ne peuvent être jumelées à aucun autre programme incitatif d'achat ou de location à l'exception des programmes de La Carte GM, des Diplômés et de GM Mobilité. Le concessionnaire peut fixer son propre prix. Un échange de véhicules entre concessionnaires peut être requis.

Renseignez-vous chez votre concessionnaire participant, à gmcanada.com ou au 1 800 463-7483.



EXPRESS INTERNATIONAL

Qatar | Al-Jazira étêtée

LE DIRECTEUR général de la chaîne satellitaire Al-Jazira du Qatar, Mohamed Jassem Al-Ali, a été limogé à la suite d'accusations faisant état de sa collaboration avec les services de renseignement du président irakien déchu Saddam Hussein, a-t-on appris hier de sources qatariotes. Il occupait ce poste depuis le lancement de la chaîne en 1996. Al-Jazira et Ali avaient été accusés par des médias occidentaux, notamment britanniques, et le Congrès national irakien, soutenu par les États-Unis, d'avoir collaboré avec l'ancien régime au pouvoir à Bagdad, où il avait rencontré Hussein avant la guerre. — *d'après AFP*

Irak | Américains tués

DEUX SOLDATS américains ont été tués et neuf blessés hier lors d'une attaque dans la ville de Falloujah à 50 km à l'ouest de Bagdad, a annoncé le Commandement central américain (Centcom). Deux des assaillants ont été tués par les soldats américains et six ont été capturés, a-t-on ajouté. Les assaillants, dont le nombre n'est pas connu, ont attaqué au lance-roquettes et à l'arme légère. Le Centcom a affirmé que les informations préliminaires laissaient penser que l'attaque aurait été menée d'une mosquée. — *d'après AFP*

Algérie | 14 assassinats

QUATORZE personnes d'une même famille ont été assassinées dans la nuit de lundi à hier par des islamistes armés à Tadjna, dans la région de Chlef (200 km à l'ouest d'Alger), selon les services algériens de sécurité. Deux pères de famille, leurs femmes et leurs enfants âgés de 18 mois à 17 ans ont été tués par balles. Cette nouvelle tuerie intervenait au lendemain d'un autre massacre de huit personnes dans cette région. — *d'après AFP*

Rwanda | Nouvelle Constitution

Les Rwandais ont approuvé à 93 % le projet d'une nouvelle Constitution, soumis à référendum lundi et qui ouvre la voie aux premières élections générales depuis le génocide de 1994, dont le scrutin présidentiel pourrait se tenir en août et les législatives en septembre. Aucune formation politique n'avait appelé à voter « non ». La ligne directrice de la nouvelle Constitution est la lutte contre le génocide et contre les divisions ethniques. Le nouveau texte autorise le multipartisme tout en encadrant l'activité des partis politiques, qui devront faire partie d'un « Forum de concertation », chargé de favoriser le consensus. Il prévoit également l'élection au suffrage universel du président de la République. — *d'après AFP*

Agence France-Presse

WASHINGTON — Les États-Unis ont fermement pressé l'Iran hier d'agir contre le réseau terroriste Al-Qaeda d'Oussama ben Laden, tout en affirmant vouloir garder des contacts avec Téhéran et ne pas envisager d'action militaire contre ce pays.

La Maison-Blanche comme le département d'État ont assuré que leur politique à l'égard de l'Iran « ne changeait pas », après des informations de presse faisant état d'un durcissement et d'une possible stratégie de soutien à un soulèvement populaire contre le régime islamique.

Le porte-parole de la présidence américaine, Ari Fleischer, a jugé insuffisants les efforts de l'Iran pour lutter contre la présence sur son sol de membres d'Al-Qaeda, soupçonnés par Washington d'être impliqués dans les récents attentats en Arabie Saoudite qui ont fait 34 morts, dont huit Américains.

« Nous continuons à demander à l'Iran de mettre fin à son soutien au terrorisme, y compris le fait d'abriter des terroristes d'Al-Qaeda », a déclaré Fleischer.

Interrogé pour savoir si les États-Unis jugeaient insuffisants les efforts de Téhéran pour arrêter ces membres d'Al-Qaeda, le porte-parole a répondu : « C'est exact. »

Le secrétaire à la Défense, Donald Rumsfeld, a quant à lui réitéré que « l'Iran doit comprendre que tout effort pour tenter de refaire l'Irak à l'image de l'Iran sera fermement combattu », et que des ingérences en Irak venant de Téhéran ou ses agents ne seraient pas tolérées.

Un débat semble s'être amorcé au sein de l'administration américaine sur la politique à suivre vis-à-vis du régime iranien, classé l'an dernier par le président Bush dans un « axe du mal », avec l'Irak et la Corée du Nord.

Des entretiens à ce propos devraient se tenir demain entre Rumsfeld, le secrétaire d'État Colin Powell et Condoleezza Rice, la conseillère présidentielle pour la sécurité nationale, a indiqué un responsable américain.

Le quotidien américain *New York Times* a rapporté lundi que les États-Unis avaient demandé à l'Iran de leur remettre les membres d'Al-Qaeda opérant sur le territoire iranien.

Cette requête a été transmise peu après les attentats de Riyad le 12 mai, après des rapports des renseignements américains faisant état de l'implication d'agents d'Al-Qaeda dans ces attaques terroristes, selon le journal.

Les États-Unis ont multiplié les avertissements à Téhéran ces dernières semaines, qu'il s'agisse d'ingérences iraniennes

dans les affaires irakiennes, du programme nucléaire iranien ou de la présence de membres d'Al-Qaeda dans le pays.

Les deux pays, qui n'ont plus de relations diplomatiques depuis 23 ans, ont dans le même temps engagé un discret dialogue sous les auspices de l'ONU à Genève pour discuter de leurs sujets de préoccupation réciproques.

Le *Washington Post* avait avancé dimanche que le Pentagone proposerait de provoquer un soulèvement populaire pour faire tomber le gouvernement iranien, et que le département d'État (Affaires étrangères) pourrait accepter cette approche si l'Iran ne prenait pas des mesures contre Al-Qaeda.

La Maison-Blanche comme Colin Powell se sont toutefois employés hier à dissiper l'impression qu'une modification drastique de leur politique était imminente en affirmant qu'il n'y « avait pas de changement » dans ce domaine.

Selon Fleischer, la position américaine vis-à-vis de l'Iran est « constante et s'applique sur des principes. Elle est que l'avenir de l'Iran sera décidé par le peuple iranien mais nous ne manquerons pas les occasions d'exprimer notre opinion aux autorités iraniennes par les canaux appropriés ».

Haïti perd un champion de l'antiduvaliérisme

JOONEED KHAN

LE PÈRE ANTOINE Adrien joua un rôle décisif dans le choix du père Jean Bertrand Aristide comme candidat présidentiel d'Haïti en décembre 1990, alors perçu comme seul capable de barrer la route au baron duvaliériste Roger Lafontant. Le père Adrien est mort à la mi-mai à l'âge de 81 ans ; ses obsèques ont été pourtant l'occasion d'une dénonciation du régime Lavalas, cela en présence même du chef de l'État et de son gouvernement au grand complet.

Le père William Smart, ancien compagnon de lutte du père Adrien, a dénoncé, selon l'agence *Alterpresse*, « la passion du pouvoir absolu qui transforme des gens réputés naguère honnêtes et bien intentionnés en chimères et en macoutes se souciant fort peu des couches vulnérables ».

Officiant aux obsèques, à Port-au-Prince, le père Max Dominique, lui aussi de la Congrégation du Saint-Esprit, a rap-

pelé l'intense combat du père Adrien contre la répression perpétrée tantôt par les macoutes tantôt par l'armée, aujourd'hui dissoute.

« S'il était encore en vie, il aurait dénoncé avec la même rigueur les exactions commises par des unités spécialisées de la police, le Swat Team et le CIMO, et par des corps de brigands comme Domi Nan Bwa et l'Armée cannibale », a renchéri le père Dominique.

Il a révélé que le père Adrien, cloué par la maladie à un fauteuil roulant, avait déchiré et jeté les documents par lesquels l'ancien président René Préval avait honoré en 1996 son combat pour la démocratie et l'éducation en Haïti.

La disparition du père Adrien, un spiritain formé au Canada, coïncidait avec le bicentenaire du drapeau haïtien et le troisième anniversaire du blocage total du pays après les législatives contestées de mai 2000.

Controverse

Par ailleurs, le président Jean Bertrand Aristide a confirmé Jean Claude Jean-Baptiste dans ses fonctions de directeur de la Police nationale d'Haïti, soulevant une vive controverse. Des ONG de droits humains soupçonnent des policiers d'être impliqués dans une recrudescence de vols à main armée au Cap-Haïtien et dans une vague de violence qui a fait cinq morts à Petit-Goâve et une vingtaine dans le grand bidonville de Cité-Soleil à Port au Prince.

L'émissaire de l'OEA pour Haïti, le Canadien David Lee, a affirmé que « la communauté internationale réclame toujours un renouvellement de la direction à la Police nationale d'Haïti ». La Coalition nationale pour les droits des Haïtiens et le Comité des avocats pour le respect des libertés individuelles ont pour leur part émis de sérieuses réserves sur la nomination de Jean Claude Jean-Baptiste, soupçonné d'avoir été impliqué dans l'assassinat du pasteur Sylvio Claude durant le coup d'État anti-Aristide de 1991.

Une maximum par client



Jetta Wolfsburg
Édition limitée

À partir de

295\$
Location 48 mois

- Moteur 1.8 T de 180 chevaux
- Sièges avant sport
- Suspension sport
- Aileron
- Roues BBS de 16 po

Êtes-vous fait
pour Volkswagen?



Offre 0 \$ comptant, mensualités de 420 \$ et dépôt de 470 \$ aussi disponible.

*Offre s'applique à une Jetta Wolfsburg 2003 de base, 5 vitesses, neuve, en stock. Photo à titre indicatif seulement. Acompte : 5223 \$. Dépôt : 350 \$. Transport et préparation inclus. Frais d'inscription au RDPRM (jusqu'à 46 \$) et frais administratifs en sus. Taxe sur climatiseur et droits sur les pneus neufs en sus. Immatriculation, assurances et taxes en sus. 0,12 \$ du km après 80 000 km. Sujet à l'approbation de crédit de Volkswagen Finance, une division de Crédit VW Canada Inc. Offre en vigueur à compter du 1^{er} mai 2003 et pour un temps limité. Chez les concessionnaires Volkswagen participants du Québec seulement. Quantité limitée. Les stocks peuvent varier d'un concessionnaire à l'autre. Le concessionnaire peut louer à prix moindre. Ne s'applique qu'aux particuliers.



EXPRESS INTERNATIONAL

Brésil | Violence accrue

L'EXISTENCE de groupes d'extermination dans 14 des 27 États fédérés du Brésil, l'augmentation des homicides et celle de 50 % du travail forcé sont certaines des conclusions d'un rapport sur les droits de l'homme diffusé hier au Brésil. Le nombre de cas de travail forcé a plus que doublé en deux ans passant de 1099 en 1999 à 2416 en 2001, d'après ce rapport élaboré par le Centre d'études sur la violence de l'Université de São Paulo (USP). Sur cette période, le nombre de civils tués dans des affrontements avec la police a aussi augmenté, passant de 1479 en 2000 à 1539 un an après. Le nombre d'assassinats de jeunes de 14 à 25 ans est en recrudescence : de 1999 à 2000, il est passé de 48,5 pour chaque groupe de 100 000 habitants à 52,1. — *d'après AFP*

Pologne | Vol de blé

UN NOUVEAU scandale de corruption mettant au grand jour des irrégularités dans la gestion des stocks de blé a éclaté mardi en Pologne à 10 jours du référendum sur l'adhésion à l'UE, s'ajoutant à la longue liste de scandales impliquant la gauche au pouvoir. L'Agence de sécurité nationale a découvert la disparition d'importantes quantités de blé des silos gérés par l'Agence agricole de l'État. Le premier ministre Leszek Miller, dont le gouvernement minoritaire est désapprouvé par 80 % des Polonais, a demandé hier au ministre de l'Agriculture Adam Tanski de révoquer le président et ses adjoints de l'Agence. — *d'après AFP*

Colombie | Bombe à San Vicente

UN ATTENTAT à l'explosif contre une caserne de police et la mairie de San Vicente del Caguan a fait un mort et trois blessés hier. Selon les autorités locales, les deux immeubles ont été partiellement détruits par l'explosion d'au moins 150 kg de dynamite, qui a tué un enfant et blessé trois adultes. Le gouverneur du département de Caqueta, Pablo Munoz, a également indiqué que l'explosion avait gravement endommagé les édifices voisins. La police a attribué l'attentat aux Forces armées révolutionnaires de Colombie (FARC). — *d'après*

États-Unis | Rapport censuré

L'ADMINISTRATION Bush bloque la publication d'un rapport d'enquête du Congrès sur les carences des autorités de police et des services secrets avant les attentats du 11 septembre 2001, rapporte l'hebdomadaire *Newsweek* dans son dernier numéro. Depuis des mois, un comité d'évaluation de la Maison-Blanche, sous l'égide du patron de la CIA George Tenet, refuse ainsi de laisser les commissions spécialisées du renseignement du Sénat et de la Chambre des représentants rendre public ce rapport de 800 pages, comme cela devait être fait cette semaine. Le contentieux porte sur deux points jugés particulièrement sensibles sur un plan politique et diplomatique : les « mémos » des services de renseignement transmis quotidiennement au président des États-Unis (PDB, Presidential Daily Brief) et la question des liens entre l'Arabie Saoudite et Al-Qaeda. — *d'après AFP*

| SOMMET DU G8 |

Rendez-vous de la réconciliation à Évian après la guerre en Irak

EMMANUEL GEORGES-PICOT
Associated Press

PARIS — Le monde a rendez-vous à Évian. Les principaux dirigeants de la planète se retrouvent le week-end prochain sur les bords du lac Léman pour le sommet annuel du G8, avec l'ambition d'essayer de retravailler ensemble après les déchirures consécutives à la guerre en Irak.

Ce sommet du G8, qui s'achèvera mardi 3 juin, donnera lieu comme les années précédentes à une forte mobilisation des altermondialistes, qui culminera samedi par une manifestation entre Genève et Annemasse.

Un an après Kananaskis (Alberta), les chefs d'État et de gouvernement du G8 (États-Unis, Japon, Allemagne, France, Grande-Bretagne, Italie, Canada et Russie) ont rendez-vous dans les Alpes pour leur sommet annuel, précédé dimanche d'un « dialogue élargi » avec leurs homologues des pays pauvres ou émergents. La plupart d'entre eux auront déjà eu l'occasion de se croiser vendredi et samedi à Saint-Pétersbourg, en marge des cérémonies du tricentenaire de la cité russe.

« Après des mois difficiles, Évian est l'occasion de démontrer que les nations peuvent et veulent s'entendre, agir ensemble au service de l'homme », expliquait la semaine dernière Jacques Chirac dans son discours de présentation du sommet.

L'enjeu est d'importance. Depuis septembre dernier, la crise irakienne a monopolisé toutes les énergies et divisé la communauté internationale en deux camps

irréconciliables, les membres de la coalition dirigée par les États-Unis et les opposants à la guerre, derrière le trio France-Russie-Allemagne.

La victoire rapide de la coalition a remis au premier plan les problèmes récurrents du monde : croissance en panne en Europe, aux États-Unis et au Japon, sous-développement chronique des pays pauvres, recrudescence du terrorisme, conflit du Proche-Orient...

Tous ces thèmes figureront à l'ordre du jour du sommet d'Évian. Jacques Chirac espère d'abord que le G8 puisse adresser « un message de confiance crédible » dans la capacité de rebond de l'économie mondiale.

Les membres du club devront pour ce faire surmonter leurs divergences. Les Européens reprochent à l'administration Bush de laisser filer le dollar, tandis que les Américains demandent aux Européens de faire davantage de réformes structurelles.

Au-delà du court terme, la France souhaite que le G8 affirme « les principes d'une économie de marché responsable » après les affaires Enron ou Worldcom, renforce la prévention des crises financières régionales et s'engage à faire aboutir le cycle de négociations commerciales multilatérales ouvert en 2001 à Doha.

Sur le deuxième thème du sommet, la solidarité avec les pays pauvres, Jacques Chirac a assuré que le G8 annoncerait « des décisions qui manifesteront la détermination des pays industrialisés à mettre en oeuvre les engagements » pris l'an dernier lors de la conférence de Monterrey (Mexique) sur le financement du dé-

veloppement et du sommet de la Terre à Johannesburg. Il s'agit notamment de réduire de moitié d'ici 2015 le nombre de personnes privées d'accès à l'eau potable.

Jacques Chirac a promis par ailleurs une « réponse planétaire » aux grandes pandémies telles que le sida. Le sommet d'Évian lancera un « processus » pour assurer des ressources pérennes au fonds mondial contre le sida créé en 2001 par le G8 de Gênes. George W. Bush, qui a débloqué récemment 15 milliards de dollars pour la lutte contre le sida dans le monde, mettra au défi ses partenaires d'en faire autant.

Autre sujet de tension transatlantique, le dossier de l'environnement. Jacques Chirac compte renouveler « avec force » son appel à ses partenaires afin qu'ils mettent en oeuvre le protocole de Kyoto, que les États-Unis n'ont pas signé.

Les membres du G8 se retrouveront en revanche sur la nécessité de renforcer la lutte contre le terrorisme après les attentats en Arabie Saoudite et au Maroc. La question « essentielle » de la non-prolifération des armes de destruction massive sera discutée au sommet.

Sur tous ces sujets, le président français, soucieux de ne pas donner l'image d'un G8 « répertoire du monde », a promis « un dialogue étroit » avec la société civile comme avec les dirigeants des autres pays du monde. D'où l'idée d'inviter les responsables des pays émergents ou pauvres pour une séance de travail. Face à « l'unilatéralisme » reproché à l'administration Bush, la France tentera de faire prévaloir à Évian sa vision d'un monde « multipolaire ». Du pain sur la planche.

Projets européens d'envergure en matière de défense

Agence France-Presse

PARIS — La relance d'Ariane 5, le déblocage du programme de navigation par satellites Galileo et le lancement de l'avion de transport militaire A400M confirment au même moment, en dépit d'une conjoncture économique difficile, la volonté d'autonomie de l'Europe en matière de défense.

Coup sur coup, l'Agence spatiale européenne (ESA) a débloqué lundi à Paris l'aspect financier du lancement de Galileo, elle a donné son feu vert hier à une

relance décisive du lanceur spatial Ariane et le même jour a été lancé en Allemagne le programme industriel du gros porteur militaire européen A400M.

Dans un contexte budgétaire très tendu pour nombre de pays, dont l'Allemagne et la France, les Européens doivent signer l'un des plus gros chèques de leur histoire à Ariane, et Berlin a donné son feu vert à la commande de 60 Airbus A400M, ce qui a permis de débloquer le projet.

Le système européen Galileo était quant à lui resté longtemps dans l'im-

passage en raison notamment de divergences entre l'Allemagne et l'Italie. Ces trois projets industriels d'envergure doivent donner à l'Europe de la défense une autonomie accrue, sinon lui assurer son émancipation, après tant de critiques sur le retard pris dans ce domaine par rapport aux États-Unis.

Galileo doit assurer avant la fin de la décennie l'indépendance de l'Europe dans la navigation par satellites, indispensable en matière de renseignement militaire, pour rivaliser avec l'unique système mondial existant, le GPS (Global Positioning System) américain.

À vous les grands espaces.



A4 AVANT

Plus de 1 180 litres d'espace de chargement* • Moteur turbocompressé de 1,8 litre et 170 ch • Légendaire traction intégrale quattro^{MD} • Suspension avant à quatre bras issue de la course • Suspension arrière entièrement indépendante SUIVRE, JAMAIS.^{MC}

TAUX DE FINANCEMENT ANNUEL DE
1,9%^{††}

À L'ACHAT DISPONIBLE, POUR TOUS LES MODÈLES A4 1.8 T AVANT NEUFS

AUTOMOBILES LAUZON
2435, boulevard Chomedey
Laval (QC)
(450) 688-1120
www.lauzon.qc.ca

AUTO STRASSE INC.
5905, autoroute Transcanadienne
Saint-Laurent (QC)
(514) 748-6961
www.autostrasse.com

LES AUTOMOBILES POPULAR
5441, rue Saint-Hubert
Montréal (QC)
(514) 274-5471
www.popular.qc.ca

LES AUTOMOBILES NIQUET
1905, boulevard Sir Wilfrid Laurier
Saint-Bruno (QC)
(450) 653-1553
www.niquet.com

PARK AVENUE AUDI
8755, boulevard Taschereau
Brossard (QC)
(450) 445-4811
www.parkavenueaudi.com

AVANTAGE AUDI :
SERVICES D'ENTRETIEN
PÉRIODIQUE SANS FRAIS
PENDANT
4 ANS
OU 80 000 KM

* 1 184 litres d'espace de chargement lorsque le dossier de la banquette arrière est rabattu. ** Financement au taux annuel de 1,9 % offert aux acheteurs admissibles par Audi Finance pour un contrat de 24 mois sur tous les modèles Audi A4 1.8 T Avant 2003. Exemple de financement : Un montant de 20 000 \$ au taux d'intérêt annuel de 1,9 % correspond à un versement mensuel de 850 \$ pendant 24 mois. Coût d'emprunt de 397 \$, pour une obligation totale de 20 397 \$. Les mensualités et le coût d'emprunt varieront en fonction de la durée, du montant emprunté et de l'acompte ou de l'échange. Livraison avant le 3 juin 2003. Demandez les détails à votre concessionnaire. « Audi », « quattro », « A4 », « Avant » et l'emblème des quatre anneaux sont des marques déposées de AUDI AG. « Suivre, jamais, » est une marque de commerce de Audi of America, Inc. « Advantage Audi » est une marque de service de Audi of America, Inc. © Audi Canada 2002. Pour en savoir plus sur Audi, composez le 1 800 367-AUDI ou visitez-nous à l'adresse audi.canada.ca

GRATUITE!

Relevez le défi Kenmore^{MD}

Achetez cette cuisinière Kenmore et si vous trouvez, dans un délai de 30 jours, une cuisinière d'une autre marque possédant les mêmes caractéristiques et annoncée au même prix ou à un prix inférieur, votre cuisinière Kenmore est gratuite*!

*Sears vous remboursera le prix d'achat, y compris les taxes. Il y a des restrictions; renseignez-vous auprès d'un conseiller à la vente. Offre en vigueur jusqu'au samedi 7 juin 2003



maintenant 699⁹⁹

Rabais 100 \$.

Cuisinière Kenmore à four autonettoyant

Gril pour lèchefrite inclus. Roulettes blocables.
Dessus basculant pour faciliter le nettoyage. N° 62418. Rég. Sears 799,99.
RIEN QUE 29,17 PAR MOIS**

Prix en vigueur jusqu'au samedi 7 juin 2003

- ***Le plus grand choix de gros appareils ménagers au Canada***
- ***Service après-vente assuré^{MC}***
- ***Garantie de parité des prix pour les gros appareils ménagers de grandes marques; détails en magasin***
- ***Satisfaction ou remboursement***

0% d'intérêt jusqu'en juin 2005** pour tous les gros appareils ménagers



avec la carte Sears

**Payez en 24 mensualités égales, sans intérêt, jusqu'en juin 2005. Avec la carte Sears seulement, sur approbation de votre crédit. Achat minimum: 200 \$. Tous les frais et taxes applicables sont payables au moment de l'achat. Les mensualités indiquées ont été arrondies au cent près. Des frais de crédit s'ajouteront au solde de votre compte pour toute portion impayée d'un montant porté sur votre compte Sears, à compter du mois suivant. À l'exclusion des articles de nos magasins de liquidation. Renseignez-vous. Les formules de paiement et modalités peuvent être modifiées ou supprimées sans préavis. Renseignez-vous au sujet d'autres facilités de paiement. Rayon des gros appareils ménagers: à l'exclusion des aspirateurs et des machines à coudre

50

50 ans de qualité, bons prix, service, fiabilité

SEARS[★]

| SRAS |

2200 personnes en quarantaine à Toronto

SOPHIE ALLARD

ALORS QUE le SRAS force maintenant les autorités sanitaires de Toronto à placer quelque 2200 personnes en quarantaine, l'Association médicale canadienne soutient que le Canada n'est pas préparé à faire face à l'émergence soudaine de maladies infectieuses.

« C'est une chance que l'épidémie ait d'abord frappé à Toronto, une ville où les services de santé sont excellents et accessibles, écrit John Hoey, dans un éditorial publié hier dans le *Journal de l'Association médicale canadienne*. Ce n'est pas le cas partout au Canada. »

Au pays, le dépistage de maladies infectieuses s'effectue difficilement, les médecins de première ligne ne sont pas informés assez rapidement et les bureaux de santé publique n'ont pas les ressources financières et la main-d'oeuvre suffisantes pour contrôler les maladies émergentes.

C'est du moins ce qu'avance M. Hoey qui, par sa plume, exhorte les gouvernements fédéral et provinciaux à « regarder plus loin que la suppression de l'actuelle épidémie et à préparer la suivante ». Il écorche au passage les représentants du gouvernement fédéral qui ont « répondu à l'épidémie de panique en mangeant dans les restaurants du quartier chinois

de Toronto et en accordant une aide financière à court terme aux individus et hôpitaux touchés ».

Selon l'auteur, il importe maintenant de « s'interroger sur le leadership des structures médicales et politiques en place » et de « s'assurer que nous avons la capacité de détecter et de gérer l'émergence de maladies infectieuses ». De quelle façon ? D'abord en mettant sur pied un bureau canadien de prévention et de contrôle de la maladie à l'image des Centers for Disease Control and Prevention aux États-Unis, conclut M. Hoey.

Certains experts s'interrogent sur les causes de la résurgence du virus au pays et se demandent si les mesures de précaution n'ont pas été mises de côté trop hâtivement. « Les masques ont été enlevés le 15 mai et nous avons aussitôt commencé à voir de nouveaux cas », a déclaré hier le microbiologiste en chef de l'hôpital Mount Sinai, Donald Low. Dans une entrevue accordée au quotidien *National Post*, il affirme que la deuxième vague de la maladie aurait pu être évitée si on avait procédé à l'examen de chaque patient de l'hôpital avant de lever les mesures de prudence.

Le retour du SRAS dans la région de Toronto a forcé jusqu'à maintenant la mise en quarantaine, totale ou partielle, de 2200 personnes. Quatre hôpitaux —

North York, St. Johns, St. Michaels et Mount Sinai — sont désormais surveillés par les autorités sanitaires et fermés aux nouveaux patients et visiteurs. Hier, on comptait 33 cas actifs au pays (12 probables et 21 suspects), tous en Ontario. C'est un cas probable de plus et 20 cas suspects de moins que la veille. Les autorités locales poursuivent leur enquête sur la contamination d'un nonagénaire, patient de l'hôpital North York, dont le décès a été signalé dimanche et qui serait à l'origine de cette deuxième vague de SRAS au pays.

Au Québec, on ne signale toujours aucun cas, mais une Montréalaise a été placée sous surveillance. « La dame a visité la semaine dernière un des hôpitaux torontois touchés, dit Blaise Lefebvre, porte-parole à la direction de la santé publique de Montréal-centre. Jusqu'au 1er juin, nous lui demandons de prendre sa température deux fois par jour et de nous appeler au moindre symptôme qui s'apparente au SRAS. » Il n'est pas question ici de mise en quarantaine puisqu'il n'y a eu aucun contact avec une personne infectée. À ce jour, l'OMS signale un total cumulé de 8221 cas probables et 735 décès survenus dans 28 pays. Depuis lundi, 24 nouveaux cas et 10 décès sont venus alourdir le bilan.

| LA MALADIE DE LA VACHE FOLLE |

De la nourriture pour chien contaminée ?

JUDITH LACHAPELLE

PETITE COMMOTION dans le monde canin nord-américain : les restes de la désormais célèbre vache albertaine infectée à l'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB) auraient pu servir dans la production d'aliments secs pour chiens. Mais heureusement, ont répété les experts hier, Pitou n'est pas sujet à la maladie de la vache folle.

L'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) a confirmé hier que les restes de la vache infectée ont peut-être été utilisés par Champion Pet Foods Ltd., de Morinville, en Alberta. Il s'agit de l'une des trois destinations possibles où a abouti le lot contenant les restes équarris de l'animal (viande et farine d'os), avec des exploitations agricoles et des provenances (endroits où est cuisinée la nourriture pour les animaux d'élevage). La compagnie fabrique les marques « Yukon

Gold 30/20 Mushers Mix », « Champs Choice Deluxe », « Masterfeeds Sportsman » et « Brown Bag Dog Food ».

La nourriture a été distribuée au Canada (surtout dans l'Ouest, mais peut-être à l'échelle nationale), mais aussi aux États-Unis. La compagnie américaine Pet Pantry International, qui a acheté de la nourriture de Champion Pet Food, a rappelé hier les sacs suspects.

L'ACIA a vivement répété hier que les chiens ne sont pas sujets à une transmission de l'ESB par la nourriture infectée, contrairement aux chats, par exemple. En Europe, les chercheurs ont observé que les chats pouvaient être atteints d'une encéphalopathie spongiforme féline. L'ACIA souligne par ailleurs sur son site Internet que « la majorité du matériel utilisé dans les aliments des animaux de compagnie en Amérique du Nord est à base d'agneau (généralement importé de l'Australie ou de la Nouvelle-Zélande), de volaille, de poisson ou de porc ».

Maintenant qu'il est démontré qu'aucun autre bovin du troupeau albertain dont faisait partie la vache infectée n'a été contaminé par l'ESB, les experts attendent anxieusement les résultats menés sur d'autres troupeaux. D'ici vendredi, les experts obtiendront des informations cruciales sur l'étendue de la contamination qui seront déterminantes sur l'évolution de l'enquête.

L'ACIA a expliqué hier comment elle a identifié deux lieux possibles de naissance de la vache infectée, une ferme en Alberta et une en Saskatchewan. « Nous sommes confiants que l'animal provient de l'un de ces deux lieux », a dit hier en conférence de presse le vétérinaire Brian Evans, de l'ACIA. Il a ajouté que si les experts prouvent que la « parenté » de la vache infectée ainsi que les animaux nés au même moment dans la même ferme et exposés à la même nourriture ne sont pas du tout atteints par l'ESB, cela pourrait rassurer les importateurs de viande canadienne.

Le festival de la tente du 29 mai au 1er juin



Visitez plus de 50 tentes grandeur nature!!



16 manufacturiers de tentes regroupés 4 jours seulement :

- À l'achat d'une tente, obtenez gratuitement 10 % de sa valeur en accessoires de camping.
- Économisez jusqu'à 40 % sur certains modèles (démonstrateurs, échantillons, fin de ligne, etc.).
- Aussi : spéciaux sur équipements de camping et plein air.

André Jac Sport

5520, boul. des Laurentides, Laval
4 km au nord de la 440 / 6 km au sud de la 640
(450) 622-2410 / Sans frais 1 800 997-2410

Ouvert dimanche de 9 h à 17 h



aircanada.com — le début d'une grande relation

.com c'est pas cher

Nouveaux tarifs Dès maintenant, nous offrons en permanence, uniquement sur le Web, des tarifs réduits aller simple pour voyager à la grandeur du pays, comme ceux mentionnés ci-dessous. Ce sont là quelques exemples de notre toute nouvelle gamme de tarifs réduits et d'options de voyages parmi lesquelles choisir. Bien sûr, tout le monde désire payer moins cher. aircanada.com vous en offre plus pour votre argent. N'est-ce pas ça le plaisir de pouvoir magasiner ?

Départ de Montréal pour aussi peu que :

104\$
TORONTO
tarif Web aller simple

252\$
CALGARY
tarif Web aller simple

.com bon vous semble

Une nouvelle liberté Que vous soyez une personne qui planifie à l'avance, un voyageur impulsif ou un chasseur d'aubaines, aircanada.com vous donne le plein contrôle. Ces cinq nouveaux groupes de tarifs tout simples, et leur gamme d'options très flexibles, vous donnent toute la liberté de choisir où et quand vous désirez voyager, au prix que vous voulez payer. Ce faisant, vous obtenez un mille Aéroplan^{MD} pour chaque tranche de trois dollars dépensés sur aircanada.com pour tous vos voyages au Canada.

De plus, accédez à l'horaire qui vous offre, et de loin, le plus grand nombre de vols, le plus de destinations d'un océan à l'autre, et le plus de vols quotidiens sans escale. Autant d'options qui vous permettent de garder l'emprise sur votre style de vie, votre emploi du temps et votre budget. Visitez-nous. Vous allez adorer cette nouvelle façon de voyager.

Réservez directement sur **aircanada.com** et obtenez de précieuses primes. Autrement, téléphonez à votre agent de voyages.

aircanada.com



Forum

La Presse

ANDRÉ DESMARAIS > Président du conseil d'administration
GUY CREVIER > Président et éditeur
PHILIPPE CANTIN > Vice-président à l'information et éditeur adjoint
ÉRIC TROTTIER > Directeur de l'information ANDRÉ PRATTE > Éditorialiste en chef

Le vide



MICHÈLE OUIMET
michele.ouimet@lapresse.ca

Commençons par une évidence que tout le monde comprend, sauf le maire de Montréal, Gérald Tremblay : ça n'a pas de bon sens.

Pas de bon sens que les cols bleus intimident, harcèlent, menacent les sous-traitants qui essaient de faire leur travail.

Pas de bon sens non plus que la police dise à ces mêmes sous-traitants, devant la caméra de Radio-Canada : désolé, mais on ne peut pas rester ici toute la journée pour vous protéger. Si les cols bleus veulent vous casser la gueule, arrangez-vous.

Belle mentalité.

L'inspecteur de police, Mario Desrochers, affirme que cet incident est une exception et que « ça ne reflète pas nos orientations ».

Depuis le 1^{er} mai, la police a enregistré 30 cas d'intimidation. Sauf en de rares exceptions, les sous-traitants refusent de porter plainte par peur des représailles. C'est l'omerta, la loi du silence.

Un exemple d'intimidation ? À Dorval, « un sous-traitant responsable de l'entretien de la piscine et son équipe ont été encerclés et intimidés par une cinquantaine d'employés », peut-on lire dans un communiqué émis par la Ville.

Le porte-parole du syndicat, Michel Fontaine, nie mais il affirme, du même souffle, qu'il « y a des cols bleus exaspérés ». Comme si ça justifiait le recours aux manoeuvres douteuses...

« On a un mandat de grève générale depuis des mois et on ne l'a pas utilisé », a ajouté M. Fontaine.

Bravo, quelle retenue !

Du côté de la Ville de Montréal, c'est le silence, le vide. Pas étonnant que les cols bleus sentent qu'ils ont les coudees franches, il n'y a pratiquement personne pour les arrêter.

Haro sur les farines



KATIA GAGNON
kgagnon@lapresse.ca

Après une semaine d'enquête, le mystère plane toujours sur l'origine de la vache atteinte de l'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB). Où est-elle née ? Comment l'a-t-on nourrie ? La réponse à ces deux questions, pourtant capitales, ne viendra peut-être jamais. Mais à cause des craintes qu'a suscitées toute cette affaire, il faudra s'en poser une autre : faut-il interdire les farines animales ?

C'est que la vache a peut-être contracté la maladie en consommant des farines animales fabriquées avec des carcasses de bovins, eux-mêmes atteints de l'ESB. Depuis 1997, suite à la crise de la vache folle, on a interdit aux agriculteurs de servir aux ruminants (vaches et moutons) des farines animales moutonnées avec les restes d'autres ruminants. Mais on peut nourrir les bovins de farines faites de carcasses d'autres animaux. Dans les fermes où plusieurs espèces cohabitent, les agriculteurs ont donc deux types de nourriture : les farines faites de ruminants, pour les porcs ou les poulets. Et les farines faites de non-ruminants, pour les bovins. Ce qui laisse une grande place à l'erreur humaine, et, disons-le, à la délinquance. Sans parler du risque de contamination entre les deux types de farines, qui, de la meunerie au camion de transport, peuvent se mélanger.

De plus, certains scientifiques se demandent s'il est bien sain que les bovins, des herbivores, aient une alimentation en partie carnivore. D'aucuns évoquent la transgression de principes biologiques de base. La réalité agricole, c'est que ces farines sont assez peu utilisées par les producteurs de bovins. Elles

Le maire Tremblay, qui économe tellement ses sorties qu'on a oublié à quoi il ressemble, a perdu le contrôle de la ville. Son fameux consensus, qui l'a bien servi lors de sa première année au pouvoir, est en train de le couler. Il le fait passer pour un mou, un faible, un homme sans autorité, incapable de s'imposer devant les puissants syndicats.

■ ■ ■

Ce n'est pas la première fois que des politiciens s'écraient devant les cols bleus. Pris à la gorge à la veille de l'Expo 67, Jean Drapeau leur avait accordé une augmentation salariale de 1,25 \$, une petite fortune à l'époque.

Jean Doré avait misé sur leur appui lors de son élection en 1986. Peu de temps après son arrivée au pouvoir, il s'empressait de leur donner un plancher d'emploi bétonné. Dix ans plus tard, Pierre Bourque surpassait ses prédécesseurs en leur octroyant la semaine de quatre jours.

Les cols bleus n'ont même pas eu à déclencher de grève générale. Pas pour rien qu'ils forment un syndicat uni et que Jean Lapierre, ex-président recyclé en conseiller spécial auprès de son successeur, est perçu comme un héros de la cause syndicale.

Que faire ? Imposer une tutelle ? Que fera le pauvre tuteur nommé par Québec ? Pourra-t-il vraiment casser la détestable culture syndicale des cols bleus ? Pas sûr.

La Ville doit faire son travail, appliquer rigoureusement la convention collective, suspendre ou congédier les éléments les plus récalcitrants et monter des dossiers disciplinaires en béton afin d'avoir gain de cause devant les arbitres. Le tout appuyé, évidemment, par un maire qui se tient debout.

Les cols bleus discréditent Montréal qui vit un moment très délicat de son existence. Lorsque les anciens banlieusards, qui se sont fait enrôler de force dans cette ville, diront : ah, AH ! on vous l'avait prédit ! on ne trouvera malheureusement rien de convaincant à leur répondre.

sont loin d'être essentielles à l'élevage. Même si le danger de contracter la maladie de Creutzfeld-Jacob en mangeant du boeuf est très faible, pour écarter définitivement le danger de contamination des bovins par le biais de leur alimentation, nous croyons qu'il faudrait interdire totalement l'utilisation des farines animales dans l'élevage des bovins.

■ ■ ■

D'autres pays ont poussé l'interdiction encore plus loin. La France a interdit l'utilisation des farines pour tous les animaux destinés à la consommation humaine, non seulement les bovins, mais aussi les porcs et les poulets. Pourtant, les protéines animales ont toujours fait partie de l'alimentation de ces deux dernières espèces. Même s'ils absorbent des restes de ruminants contaminés par l'ESB, ces animaux ne développent pas la maladie. Pourraient-ils, cependant, la transmettre à l'humain ? Rien ne le prouve. Mais pour réduire le risque à zéro, faudrait-il retirer les carcasses de bovins de la fabrication des farines ? Peut-être. Cependant, une interdiction totale dans tous les élevages ne se justifie pas, du moins pour l'instant.

Car la décision de la France d'interdire les farines animales cause d'autres problèmes. Le pays est pris avec un stock de 600 000 tonnes de ces farines, dont il devra se débarrasser en les incinérant. Qui voudra de tels incinérateurs dans sa cour ? C'est sans parler des carcasses d'animaux abattus, qu'il faudra brûler ou enfouir. Tout un problème environnemental. Et l'impact économique n'est pas négligeable : les entreprises d'équarrissage et les meuneries de farines animales forment une industrie de trois milliards au Canada. On ne peut pas tout simplement leur dire de fermer boutique alors que les risques pour la santé du public, en tout cas pour certains types d'élevages, sont loin d'être démontrés.

JEAN CHAREST PRÉPARE LE BUDGET



Serge.Chapleau@lapresse.ca

Droits réservés

LA BOÎTE AUX LETTRES

Enfin !

ENFIN DES premiers pas vers la légalisation de la mari. On aura dorénavant le droit d'avoir jusqu'à « un quatorze » sur nous sans crainte d'emprisonnement.

Nos amis les producteurs et trafiquants, qui nous fournissent notre consommation, sont moins chanceux : les pénalités seront plus sévères pour ceux-ci. Le projet de loi semble absurde sous cet aspect : maintenant qu'on a le droit d'en avoir, il sera plus difficile de s'en procurer ?

Ce ne sont que des premiers pas. Bientôt, la population sera sensibilisée à la présence de la marijuana dans la société et on pourra ainsi adoucir les pénalités sur les gens oeuvrant dans le réseau. Dans quelques années, le gouvernement pourra-t-il enfin établir son propre réseau (comme la SAQ) offrant diverses sortes de marijuana de qualité ?

PIERRE-ANDRÉ POUPART
Québec

Un État policier ?

LE FAIT d'octroyer à la police le pouvoir d'appliquer plus de vérifications créera une forme de discorde nous rapprochant une fois de plus de l'État policier ! La police a déjà, à mon avis, trop de droits sur autrui et nous lui en donnons d'autres, quand est-ce que les citoyens auront le luxe d'être plus libres sans le stress de l'autorité ? Georges Brassens

disait « mort aux lois, vive l'anarchie », je crois qu'il n'avait pas tort pour que les gens puissent s'émanciper pleinement et je le précise, sainement.

YAN DESCÔTEAUX

Choquée...

JE SUIS TRÈS choquée de voir que le nouveau gouvernement projette de mettre un terme au développement de places dans nos garderies. Comment croyez-vous que réagiront les familles qui sont dans l'attente depuis plus de deux ans pour une place pour leur enfant et à qui on annonce tout à coup que le tout est retardé ! Je connais des CPE qui travaillent depuis plus d'un an pour subvenir à la demande des familles de leur région ; c'est beaucoup de travail pour des parents bénévoles qui se verront dans l'obligation d'attendre que le gouvernement (qui n'a pas encore compris les besoins dans nos centres) se décide à les aider.

CAROLINE TOUPIN

... et découragée

JE SUIS TRÈS découragée d'apprendre que le réseau de garderie à 5 \$ est stoppé. Je suis une nouvelle maman d'une petite fille de 7 mois et je n'ai toujours pas de garderie pour elle et je recommence à travailler dans 3 mois. Les CPE à 5 \$ était une

grande innovation qui permettait aux parents de « respirer » un peu. Le peuple québécois a élu un gouvernement différent car il avait besoin de changement (discours de J. Charest). Le changement ne voulait pas signifier de « régresser » dans le temps, avec l'abolition de subventions pour les CPE. Sainte-Julie est la ville qui a la moyenne d'âge la plus jeune au Québec. Ici les enfants sont très nombreux et les garderies très rares.

Les CPE à 5 \$, c'était la solution idéale. Ne me parlez surtout pas des garderies privées en milieu familial... Ces garderies ont le droit de CHOISIR leurs enfants. Je peux vous affirmer que la majorité des garderies privées familiales à Sainte-Julie (j'en ai contacté au moins une dizaine) refusent et hésitent beaucoup à prendre les poupons (0-18 mois) car ils sont moins autonomes que les autres enfants âgés de 2 ans et plus et donc demandent une attention particulière.

Que devons-nous faire alors avec nos enfants jusqu'à l'âge de 2 ans ? Rester à la maison ? Pas de problème pour moi, mais à condition que le gouvernement fédéral allonge les prestations d'assurance-emploi pour le congé parental à 2 ans. On ne cesse de nous dire de « repeupler » le Québec. Le Québec devrait plutôt prendre exemple du côté de l'Europe et des pays nordiques où la famille est vraiment une grande priorité aux yeux des gouvernements.

MYLÈNE BEAUBIEN

L'État dans l'État

L'ARTICLE DE Sophie Allard sur les tactiques des cols bleus dans *La Presse* d'hier me confirme qu'il y a à Montréal un État dans l'État. Quand les responsables municipaux doivent chercher des raisons pour demander avec des pincettes que cesse ce qui est illégal et inefficace, il est clair que l'on a perdu le contrôle. On ne fait pas face à une situation où un groupe de travailleurs doit se protéger contre de mauvais capitalistes mais, à un monopole qui dicte ses lois pour taxer d'autres travailleurs.

JEAN-PIERRE AUBRY

Bébés gâtés

JE ME PRÉPARAIS à quitter pour le travail, hier matin, lorsque j'ai lu le texte de *La Presse* concernant les moyens de pression exercés par les cols bleus de la Ville de Montréal. Je dois dire que je suis scandalisé de constater que ces éminents et très travailleurs employés utilisent, lorsqu'il est temps de faire valoir leur mécontentement, des tactiques d'intimidation. Selon moi, l'intimidation est une forme de violence et ne devrait pas être tolérée dans notre société, peu importe le contexte.

Soyons franc, la majorité des



PHOTOTHÈQUE, La Presse
Des enfants gâtés, les cols bleus de Montréal ?

cols bleus de la nouvelle ville de Montréal gagnent, par année, environ 45 000 \$, ont droit à quatre semaines de vacances, bénéficient d'au moins 13 congés fériés, 15 journées de maladie payées, des horaires de travail plus qu'enviables (c'est-à-dire quatre jours par semaine), une charge de travail acceptable, sans parler de

leur fonds de retraite qui, selon moi, s'avère plus qu'excellent. Ces gens ne semblent pas conscients de la chance qu'ils ont de travailler dans ces conditions. Je connais plusieurs professionnels avec des formations universitaires qui n'ont même pas droit à ce genre d'avantages. C'est à n'y rien comprendre.

Selon moi, tout employé qui utilise comme moyen de pression l'intimidation, le vandalisme ou toute autre forme archaïque de violence devrait être congédié sur le champ ou traduit devant les tribunaux pour répondre de ses actes. Les cols bleus semblent bénéficier d'une certaine immunité lorsque c'est le temps de négocier leur convention collective et c'est inacceptable. Les dirigeants de la nouvelle Ville de Montréal devraient se montrer intransigeants face à de telles manifestations et prendre des actions concrètes pour ne plus que cela se reproduise.

Quant à moi, je vais supporter les dirigeants de la nouvelle Ville de Montréal advenant le cas où ils décideraient d'arrêter de tout donner à ces bébés gâtés. Je m'engage même à aller tondre la pelouse du parc en face de chez moi de façon bénévole si vous en avez besoin !

ÉRIC CROISÉTIÈRE
Montréal

Forum

La fin du no-fault?



> OUI

Il faut traiter les criminels de la route comme tous les autres criminels

JANICK PERREAULT

L'auteure est avocate. Elle pratique dans le domaine du droit de la santé et dans la représentation des victimes d'accident d'automobile. Elle enseigne à la faculté de science politique et de droit à l'Université du Québec à Montréal.

Traisons les criminels de la route comme tous les autres criminels qui tuent ou blessent des innocents en dehors du réseau routier.

L'alcool au volant constitue la principale cause de décès et d'accidents sur les routes québécoises. Chaque année, ce crime entraîne la mort de près de 300 personnes et en blesse environ 3000. Selon le Livre vert du ministère des Transports, publié en 1999, les coûts d'indemnisation reliés à l'alcool au volant atteignent 120 millions, soit 15 % du budget global de la SAAQ. Contre ce fléau, le Code criminel s'applique, comme partout au Canada. Mais ce qui diffère, au Québec, c'est que les criminels de la route tirent avantage de la Loi sur l'assurance-automobile. En raison du régime no-fault, les criminels sont à l'abri des poursuites civiles, ils ne remboursent rien à la SAAQ et ont même droit à toutes les indemnités. Voilà de graves lacunes qui nécessitent des correctifs immédiats.

Parmi les modifications proposées, la plus controversée est sans doute la levée de l'immunité civile pour les criminels de la route. Ce changement permettrait aux victimes de chauffards de poursuivre ces derniers pour l'excédent des dommages (ce qui n'a pas été indemnisé par la SAAQ). Dans les régimes de l'IVAC et de la CSST, les victimes d'un acte criminel peuvent poursuivre le criminel. Les opposants prétendent que les criminels de la route seraient insolubles. Cela est faux. Et même si tel était le cas pour certains, peut-on nier un droit simplement parce qu'il serait plus difficile ou opportun de l'exercer ? Les opposants oseraient-ils le même argument (l'insolvabilité des criminels) à l'égard des victimes d'agression et à leur droit de poursuivre ?

Plus cher pour s'assurer ?

De plus, il est faux de croire que les conducteurs paieront plus cher pour s'assurer. En matière d'assurance, le crime donne rarement le droit au versement de l'assurance. Si un assureur ne dédommage pas un assuré qui a mis le feu à sa maison, pourquoi devrait-il le faire lorsqu'il s'agit d'alcool au volant ? Par ailleurs, le 15 mai dernier, le ministre des Transports, monsieur Yvon Marcoux et le ministre de la Justice, monsieur Marc Bellemare, donnaient l'assurance ferme que les assureurs privés pourraient dorénavant exclure toute conséquence d'un acte criminel. Dans ce contexte, contrairement à ce qu'affirme le Bureau d'assurance du Canada, les changements n'entraîneraient aucune augmentation de prime. On devrait plutôt s'attendre à une diminution...

Quant à l'argument démagogique selon lequel le droit de poursuivre ne profiterait qu'aux avocats, faudrait-il l'utiliser à l'égard de procès pour garde d'enfants, pension alimentaire, vices cachés, fautes médicales, congédiements, etc. ? D'ailleurs, pour faire reconnaître leurs droits, des milliers de victimes d'accident d'automobile ont déjà recours à un avocat, dans leurs litiges contre la SAAQ.

Le débat ne doit pas se faire sur de fausses prémisses, mais sur la nécessité de réduire les accidents et le nombre des victimes, d'en-

diguer le fléau de l'alcool au volant, de dissuader et responsabiliser les criminels de la route, et de laisser à leurs victimes la liberté de les poursuivre. La levée de l'immunité civile comporte un effet dissuasif important. L'étude, effectuée en 1997 par la Chaire d'études socio-économiques de l'UQAM, affirmait que la réintroduction du recours civil contre les chauffards amènerait une diminution de 20 % de l'incidence criminelle sur nos routes. L'Institut Fraser en venait aux mêmes conclusions en 1998 lorsqu'elle recommandait au gouvernement Glenn Clark en Colombie-Britannique de ne pas instaurer un régime de no-fault dans sa province, ce à quoi il acquiesça.

Il n'est pas question de permettre la poursuite contre tout conducteur malveillant, les seules personnes visées seraient celles reconnues coupables par une Cour de justice d'un acte criminel causant des lésions corporelles ou un décès, soit quelque 500 cas sur 30 000 réclamations produites annuellement à la SAAQ.

Il est grand temps d'appliquer au régime d'indemnisation des accidents de la route la même philosophie qui sous-tend les autres régimes d'indemnisation et de traiter tout aussi sérieusement les crimes de la route.



L'alcool au volant constitue la principale cause de décès et d'accidents sur les routes du Québec.

PHOTOTHÈQUE, La Presse



> NON

Les procès au civil pour préjudice corporel sont longs, coûteux et inefficaces

ROBERT TÉTRAULT

L'auteur est professeur à la faculté de droit de l'Université de Sherbrooke.

Les poursuites civiles n'apporteront rien de plus aux victimes. Le régime public d'assurance automobile comporte certaines limites, mais intenter un procès pour ce qui n'est pas couvert est tout à fait illusoire. Trop d'obstacles se dressent sur cette voie.

Il ne suffira pas de prouver que le conducteur poursuivi était ivre au volant ou qu'il a conduit de façon téméraire. Il faudra prouver que ce comportement criminel a causé les blessures ou la mort. Le procès pénal ne tranchera pas forcément la question. De toute façon, il faudra tenir un autre procès pour établir la responsabilité civile de l'accusé. À cette occasion, le défendeur pourrait établir que le préjudice résulte, en totalité ou en partie, d'une faute de la victime elle-même. Le montant de la condamnation au civil en sera réduit d'autant.

Pour que le jeu en vaille la chandelle, il faudrait que le montant obtenu soit nettement plus élevé que les indemnités déjà payées par la SAAQ, puisque celle-ci aura priorité sur la victime pour se faire rembourser. Comme la SAAQ verse dans bien des cas davantage que les tribunaux civils, y aura-t-il même surplus ? Plus encore, de ce qui res-

terait du montant de la condamnation seront soustraits les frais extrajudiciaires habituels : honoraires d'avocat, frais d'expertise, déboursés, etc.

Est-ce que le défenseur sera solvable à la fin des procédures ?

Tout ce qui précède n'aura de sens que dans la mesure où le défendeur, s'il est solvable au début des procédures, l'est encore en fin de parcours. Que restera-t-il de ses biens après qu'il aura encaissé ses REER pour se défendre au pénal, ré-hypothéqué sa maison pour se défendre au civil, et grugé le reste de ses avoirs pour survivre à l'accident ? Cet accident où il a pu lui-même être blessé ? Cet accident pour lequel il n'aura droit à aucune indemnité de la part de la SAAQ ?

Ce n'est pas à l'État, dit-on, de décider pour le citoyen s'il est avantageux ou non de poursuivre. Mais quand les chances de succès sont à ce point réduites, est-ce socialement acceptable d'engager des fonds publics pour faire tourner à vide la machine à procès ? Les victimes éplorées chercheront conseil auprès d'un avocat. Quelle énergie ce dernier mettra-t-il à dissuader ses clients de se lancer dans une telle aventure ? Où les victimes puiseront-elles pour financer les poursuites ? À même les indemnités reçues de la SAAQ ?

Effet dissuasif ?

Pourquoi tant insister pour ouvrir cette brèche dans le no-fault ? Parce que la crainte des poursuites civiles aurait un effet dissuasif ? Rien n'est moins sûr. Parce que les victimes « par ricochet » sont exclues du régime ? Qu'on y apporte les modifications nécessaires. Parce que la SAAQ se montre trop rigoureuse lorsqu'il s'agit d'indemniser certaines victimes ? Qu'on lui rappelle ses devoirs. Pour offrir aux victimes leur « day in court » ? D'autres voies peuvent être explorées.

On dit que les victimes de chauffards sont défavorisées par rapport aux victimes d'actes criminels commis en d'autres circonstances. L'analogie est boiteuse : on ne prend pas le volant dans l'intention de tuer ou de blesser de purs inconnus. De toute façon, les poursuites civiles intentées par les autres victimes d'actes criminels sont rarissimes ; elles y renoncent rapidement.

Tous les conducteurs contribuent au régime étatique d'assurance automobile. Pour tenter de régler le cas de quelques irréductibles, on expose tous les conducteurs à un risque de poursuite. Les procès au civil pour préjudice corporel sont longs, coûteux et inefficaces. La Loi sur l'assurance automobile en a fait l'économie pour investir là où ça compte. Les victimes d'acte criminel au volant privées du droit de poursuivre peuvent éprouver un profond sentiment d'injustice. Elles ont droit à notre compassion. Il demeure que le remède proposé est pire que le mal.

Unissons-nous derrière Air Canada!



MARTINE LABRÈCHE

L'auteure est agent de bord d'Air Canada à Montréal.

À TITRE D'EMPLOYÉE d'Air Canada, je prends l'initiative d'exprimer mes souhaits de participation et de collaboration de tous au redressement de la situation actuelle. Voici ce que j'ai à dire à chacun de vous.

Au public

Air Canada fait face à des difficultés financières sans précédent car, comme bien d'autres compagnies aériennes, elle subit elle aussi les conséquences des événements malheureux qui nous ont affectés, ces dernières années.

Je présume que vous, public voyageur, ressentez de l'inquiétude en ce qui concerne l'avenir d'Air Canada. Cette inquiétude peut aller jusqu'à causer de l'hésitation avant de choisir de voyager via NOTRE ligne aérienne, parce que vous avez besoin de fiabilité et de confiance.

Je vous demande de faire votre part en voyageant malgré tout avec Air Canada et d'encourager vos entreprises à choisir Air Canada pour leurs voyages d'affaires. Ainsi cet effort collectif renforcera notre présence à travers le monde avec le rayonnement d'Air Canada qui

porte si noblement la feuille d'érable, notre symbole commun d'appartenance.

Au gouvernement

Par ailleurs, il existe une attente de tous pour que le gouvernement fédéral intervienne et fasse sa part pour assurer la survie d'Air Canada. Nous vivons tous un état d'impatience quant à sa participation parce que nous avons besoin d'engagements et d'actions concrètes pour sécuriser les voyageurs et les 40 000 employés.

Je vous demande, chers élus, d'agir le plus rapidement possible pour empêcher la situation de se détériorer et pour faciliter le redressement d'Air Canada, NOTRE ligne aérienne, notre fierté nationale et internationale.

À la direction

Face à ce défi de sauvegarder Air Canada, vous nous demandez des concessions importantes dans nos conditions de travail et de nous adapter très rapidement à ces nouvelles façons de faire. Ces demandes suscitent des sentiments de confusion, de peur ainsi que de la méfiance vis-à-vis la nouvelle orientation.

Dans cette situation nous avons besoin de transparence pour bien comprendre les initiatives proposées. Nous avons besoin d'assurance que notre bien-être est pris en considération et que les difficultés imposées par ces changements

soient reconnues et appréciées afin de créer des liens de complicité et de support mutuel entre les employés et la direction.

Aux syndicats

Les syndicats sont en position de résistance vis-à-vis les changements proposés dans un contexte où la collaboration est impérative. Les syndicats ressentent sûrement la nécessité de protéger le plus grand nombre d'emplois.

Toutefois, chers dirigeants syn-

dicaux, vous vous devez de trouver des solutions convenables, au moins à court terme, dans un esprit de partenariat, car le sentiment d'urgence est de passer à l'essentiel pour rencontrer les besoins d'un nouvel Air Canada. Je vous demande une écoute active des besoins de vos membres et de considérer, avec prudence, l'ensemble des enjeux.

Aux collègues

Air Canada demande des conces-



Les employés, le gouvernement et le public voyageur, tout le monde devrait pousser à la roue pour tenter de sauver Air Canada, nous dit l'auteur de cette lettre.

PHOTOTHÈQUE, La Presse

HYUNDAI

« Mon Accent est
équipée comme ça se peut
pas... surtout
à ce prix-là! »



PRIX DE VENTE SPÉCIAL
AU COMPTANT À PARTIR DE

10 995\$**

ACCENT GS 2003 REDESSINÉE

**LA SOUS-COMPACTE LA PLUS VENDUE AU QUÉBEC
DEUX ANNÉES CONSÉCUTIVES.***



0\$
DE DÉPÔT
DE SÉCURITÉ

149\$*
PAR MOIS/60 MOIS
COMPTANT DE 595 \$
TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS.

OU **0%** OU
FINANCEMENT
À L'ACHAT**

**AUCUN
PAIEMENT
POUR UN AN**
Avec financement
à l'achat.†

- Moteur multisoupapes de 1,5 litre • Tachymètre • Transmission manuelle à 5 rapports • Dossiers arrière rabattables 60/40 • Glaces teintées avec bande pare-soleil au pare-brise • Deux rétroviseurs extérieurs à commandes manuelles • Porte-verre double • Et beaucoup plus.

RENSEIGNEZ-VOUS SUR LES MENSUALITÉS DE LOCATION IMBATTABLES
SUR L'ACCENT GL 4 PORTES ET LA SPORTIVE GSi 3 PORTES.

L'ÉVÉNEMENT
AUTANT POUR SI PEU
DE HYUNDAI

www.hyundaicanada.com

DES VOITURES GARANTIES POUR LONGTEMPS :

Garantie de 5 ans/100 000 km sur le groupe motopropulseur • Assistance routière 24 heures de 3 ans/kilométrage illimité, comprenant livraison d'essence, changement de roue en cas de crevaisson, déverrouillage, remorquage et autres services. Un simple appel sans frais suffit.



*Programme de location des Services financiers Hyundai pour une Accent GS 3 portes 2003 neuve, PDSF à partir de 12 395 \$. Taux d'intérêt annuel de 0,90 %, mensualités de 149 \$ pour 60 mois, sans obligation au terme du contrat de location. Coût total de location de 9535 \$, option d'achat de 3803 \$. Comptant de 595 \$, première mensualité exigée. Dépôt de sécurité de 0 \$. Frais de transport et de préparation inclus. Toutes taxes applicables, frais d'immatriculation et frais d'acquisition de location de 350 \$ en sus. Kilométrage annuel de 20 000 km, 10 € par kilomètre additionnel. **PDSF d'une Accent GS 3 portes 2003 achetée au comptant à partir de 10 995 \$, frais de transport, d'immatriculation, de préparation et toutes taxes applicables en sus. Le concessionnaire peut vendre à prix moindre. †Report de paiement d'un an (365 jours) disponible pour tous les véhicules 2003 neufs et non utilisés au financement à l'achat. Aucuns frais d'intérêt pour les 335 premiers jours à partir de la date de prise de possession du véhicule par son propriétaire. Après 335 jours, les intérêts commencent à s'accumuler et l'acheteur doit payer ensuite mensuellement le capital et les intérêts pour la période stipulée au contrat à un taux annuel de financement de 7,89 %. Le premier paiement est exigible à partir du 366^e jour après la prise de possession du véhicule. La durée maximale du contrat est de 48 mois, excluant la période de report de 12 mois. Un comptant ou un véhicule offert en échange pourrait être requis. ††Taux annuel de financement à l'achat de 0 % pour tous les modèles Accent 2003 jusqu'à 36 mois. Les frais d'inscription au Registre des droits personnels et réels mobiliers sont en sus. Exemple de financement : 10 000 \$ à un taux annuel de 0 % équivalent à des mensualités de 277,80 \$ pour 36 mois. Coût de prêt de 0 \$ pour une obligation totale de 10 000 \$. Aucune offre de financement ou de location à l'achat au comptant de l'Accent GS offerte à prix spécial. Si l'Accent n'est pas achetée au comptant et que le financement à 0 % est l'option choisie, le taux d'intérêt effectif est de 7,95 %. Toutes les offres sont pour une durée limitée, sur approbation du crédit, et ne peuvent être combinées à aucune autre offre. Voir le concessionnaire pour les détails. ♦ Source : A.F.I.A.C., ventes de 2001 et 2002.

Metro Hyundai
5008, rue Decarie
Montréal (514) 485-0001
Hyundai Président
4600 "B" boul. St-Jean
Dollard-des-Ormeaux
(514) 624-7777
Ulsan Hyundai
1625, boul. Hymus
Dorval (514) 683-5702
Vaudreuil Hyundai
125, Aimé-Vincent
Vaudreuil (450) 455-3677

Seray Auto Inc.
730, boul. Périgny
Chambly (514) 875-1959
Longueuil Hyundai
1680, boul. Marie-Victorin
Longueuil (450) 670-2080
Les Automobiles Cloginor
359, rue Laberge
St-Jean-sur-Richelieu
(450) 348-6817
Brossard Hyundai
8450, boul. Taschereau
Brossard (450) 671-2225

Hyundai Casavant
200, rue Johnson, Est
St-Hyacinthe
(450) 774-6344
Hyundai Granby
1196, rue Principale
Granby 1-888-549-8632
Hyundai de Châteauguay
77, boul. St-Jean-Baptiste
Châteauguay
(450) 699-8555
Hyundai Varennes
1855, route 132
Varennes (450) 652-4979

Hyundai Valleyfield
860, boul. Monseigneur Langlois
Valleyfield (450) 370-3330
Desmeules Hyundai
1237, boul. Des Laurentides
Laval (450) 668-6393
Hyundai Auto St-Jérôme
1180, boul. Des Laurentides
St-Jérôme (450) 432-4252
Chomedey Hyundai
2480, boul. Curé Labelle
Laval (450) 682-6000
Hyundai Blainville
1053, boul. Curé Labelle
Blainville (450) 434-5484

Houle et Frères Hyundai
290 Montée Masson
Mascouche (450) 474-1110
Hamel Hyundai
130, rue Dubois
St-Eustache (450) 974-0440
Hyundai Ste-Agathe
1701, Route 117
Ste-Agathe-des-Monts
(819) 321-3777
Performe Hyundai
1453, boul. Paquette
Mont-Laurier (819) 623-4844
Hyundai de Lanaudière
1165, rue de Lanaudière
Joliette (450) 759-7669

Coiteux Hyundai
5235, av. Papineau
Montréal (514) 521-3201
Hyundai Repentigny
845, rue Notre Dame
Repentigny (450) 582-3182
Hyundai Sorel-Tracy
1864, boul. Fiset
Sorel-Tracy (450) 743-1244
Hyundai Gabriel
7020, boul. Henri-Bourassa, Est
Montréal (514) 329-7777
Valois Hyundai
125 boul. Lemire Ouest
Drummondville (819) 478-8148

Hyundai Victoriaville
433, boul. Bois-Francs, Nord
Victoriaville
(819) 758-5775
Hyundai N. Paquin Auto
51, 10^{ème} Avenue, Ouest
Amos (819) 732-5995
Dynastie Automobile Ltée
494, Avenue La Rivière
Rouyn (819) 762-1741
Maryvo Hyundai
1940, 3^{ème} Avenue
Val d'Or (819) 874-2886